

DOSSIER

La Nouvelle-Calédonie en 2046 : entre rêves et réalités ?

AU CŒUR DE L'INNOVATION

Les Calédoniens ont du talent

FORMATION

Se former aux métiers
de la maintenance industrielle

NOTRE MÉTIER, VOUS ACCOMPAGNER



VOTRE PÔLE SANTÉ

Conseil, financements sur mesure,
offres et services exclusifs

**Découvrez nos offres dédiées
dans votre agence BNP Paribas**



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Plus d'info
www.bnpparibas.nc
25 84 00

Sommaire

La Nouvelle-Calédonie en 2046 : entre rêves et réalités ? p22



Actualités

Plus de 500 000 passagers à l'aéroport de Nouméa-La Tontouta en 2016 p4

Les actions de la CCI

Suite du voyage au cœur des Trophées de l'entreprise p5/6/7

Portrait d'élue

Erika Rombaut mise sur la montée en compétence p8

AU CŒUR DE L'INNOVATION Les Calédoniens ont du talent p10



L'actualité

des entreprises p12-13-14

Création d'entreprise

G.L.I. NC prend de la hauteur p16

Économie

Le mécénat culturel : un atout gagnant p18

Les brèves du Pacifique p19

Provinces

Nord avenir, un pilier pour le rééquilibrage économique p20

Économie numérique

Mieux comprendre le vocabulaire du numérique et du web p28

MANAGEMENT

L'holocratie, ou la recherche du bonheur alliée à la performance

p30



Fiche pratique

Expert-comptable et comptable libéral : des professions réglementées p32-33

Formation

Se former aux métiers de la maintenance industrielle p35

C'est officiel p36

Repères économiques p37

Foire aux questions
Échéances fiscales et sociales p38

Reprise d'entreprises p41

Foires & salons p41

Revue de presse p42

Le CCI Info est publié par la Chambre de commerce et d'industrie de Nouvelle-Calédonie, 15 rue de Verdun, BP M3, 98 849 Nouméa cedex, tél. 24 31 00, fax 24 31 31
Site Internet : www.cci.nc - Directrice de publication : Jennifer Seagoe - Comité de rédaction et coordination: Françoise Bonnet Crestani, Sidonie Ganatchian - Rédaction: Anne-Charlotte Cocault - Françoise Bonnet Crestani, Marianne Page, Nathalie Vermorel - Coordination rédaction: Rezo - Réalisation: Concept - Régie publicitaire: Rezo, tél. 28 63 01 - Responsable publicité: Yann Milin, tél. 77 19 72
Impression: Artypo Ducos, tél. 28 32 99 - Tirage: 12 700 exemplaires - Le CCI Info est distribué aux ressortissants de la CCI-NC. Toute reproduction intégrale ou partielle de la présente publication est interdite sans l'autorisation expresse à obtenir auprès du directeur de publication.



Édito

JENNIFER SEAGOE
Présidente de la CCI-NC

Pour ce dernier numéro de l'année, nous vous proposons de vous propulser en 2046 ! Un thème sur lequel une soixantaine de personnes, étudiants, diplômés et professionnels, a planché dans le cadre du 30^e anniversaire de l'E.G.C. Ce concours d'idées, articulé autour du thème « La Nouvelle-Calédonie en 2046 », a vu naître des scénarios variés reflétant les aspirations et les vœux des participants. Trois d'entre eux ont été plébiscités et salués par les membres du jury, composé de représentants d'entreprises : la Nouvelle-Calédonie prospère sans nickel, la Nouvelle-Calédonie, modèle d'économie circulaire et enfin la Nouvelle-Calédonie engagée pour le bien-être des populations. Nous avons soumis ces scénarios à différents acteurs du monde économique qui ont, à leur tour, accepté de jouer le jeu. Ils nous livrent leur regard sur cette Nouvelle-Calédonie de 2046 imaginée par les étudiants et nous dévoilent leurs visions personnelles. Ou quand l'économie-fiction prend le pouvoir... tout devient possible !

Je souhaite à tous les ressortissants de la CCI une bonne fin d'année. La CCI sera plus que jamais à vos côtés en 2017 pour vous accompagner, vous aider et vous représenter.

Bonne lecture.

UN BEAU FLORILÈGE D'ENSEIGNES !



Les noms des gagnants de la 4^e édition du concours Florilège des enseignes, organisé par l'Alliance Champlain en partenariat avec le CCI et la CMA, ont été dévoilés le 30 novembre dernier lors de la cérémonie de remise des prix. Cette année, 6 enseignes ont été récompensées pour avoir su avec art valoriser la langue française ou les langues océaniques du pays, tant dans le choix du nom que dans l'adéquation de ce dernier avec leur activité.

- 1 – **Altobus** - Alimentation générale à Koné, lauréat du Nautille d'or
- 2 – **Les petits choux** - Boulangerie/pâtisserie à Nouméa
- 3 – **Aten-choc** - Entreprise de BTP à Ouvéa
- 4 – **La dernière chance** - Alimentation générale à Nouméa
- 5 – **ArrachPatou** - Entretien jardins & espaces verts à Nouméa
- 6 – **Boucherie Au veau gras** – Boucherie à Bourail, Coup de cœur du public sur Facebook

4

Plus de 500 000

Le 500 000^e passager de l'année franchira les portes de l'aéroport de Nouméa-La Tontouta avant la fin du mois de décembre. Un record ! Le chiffre des 510 000 passagers sera même atteint au 31 décembre. La croissance du trafic aérien se confirme, largement portée par les voyageurs calédoniens.



Les tables d'hôtes de la province Sud à l'honneur

Dans le cadre de la formation culinaire, financée par la province Sud et mise en œuvre par la CCI, une journée promotionnelle a eu lieu le 6 décembre à l'hôtel Le Stanley à Nouméa. Un événement qui a permis de faire connaître la qualité des petites structures et tables d'hôtes grâce à la dégustation de menus originaux à base de produits frais locaux. Les invités de la province Sud ont pu ainsi constater les acquis de la formation et les savoir-faire des 10 tables d'hôtes présentes (1 du grand Nouméa, 2 de Bourail, 1 de Sarraméa, 1 de Moindou, 1 de l'Île des Pins et 4 de La Foa). En 2016, 18 tables d'hôtes de la province Sud ont participé à 14 sessions de formation culinaire. Au total, ce sont plus de 150 participants qui ont élaboré, avec les formateurs de la CCI, plus de 250 recettes à base de produits locaux. Ceci pour le plus grand bonheur des touristes calédoniens et étrangers à la recherche d'une cuisine authentique de qualité.

CCI – Développement touristique – 24 31 00 / c.tillon@cci.nc

Les Calédoniens aiment HEC Paris

La 12^e session des formations professionnelles continues d'HEC Paris réalisée en Nouvelle-Calédonie vient de s'achever sur une remise des certificats et diplômes HEC Paris, le 23 novembre dernier. Ainsi, en présence de représentants d'HEC Paris et de ceux d'OBA Grandes Ecoles qui offre l'accès sur le territoire à des formations de haut niveau, 47 calédoniens se sont vu décerner leur certificat ou diplôme. En effet, HEC Paris et OBA Grandes Ecoles délivrent en Nouvelle-Calédonie quatre Certificats d'enseignement supérieur des affaires (Dirigeant de PME, Management général, Management général avancé, Management d'une unité stratégique), deux Executive certificate HEC (Marketing digital et gestion numérique de la relation client, Gestion de TPE) et enfin un Executive Mastère spécialisé Management d'une unité stratégique (MUST). La première promotion (8 calédoniens) de ce Mastère - diplômée en juin dernier à HEC Paris - a d'ailleurs été mise à l'honneur à cette occasion. Les Calédoniens montent en compétence avec OBA Grandes Ecoles et HEC Paris !

OBA Grandes Ecoles – Tél. 28 61 80 / info@oba.nc

3^e édition des Nautilles de l'innovation



Le concours organisé par la BNC a pour objectif d'encourager l'esprit d'innovation des Calédoniens en participant au financement de projets originaux et inscrits dans une perspective de développement durable. Les prix, d'un montant de 700 000 F chacun, récompensent des particuliers ou des entreprises pour leurs projets remarquables. Les lauréats 2016 sont :

- Prix des jeunes inventeurs : Stockage & production d'énergie écologique du lycée Anova, représenté par Yoann Bernard, élève de seconde
- Prix du public : Lombricomposteur Logithibs de Lima Mayer
- Prix BNC : Projection immobilière en réalité virtuelle par Anthony Calabretto pour La planche à dessin.



Suite du voyage au cœur des Trophées de l'entreprise

Après vous avoir présenté les Lauréats des Trophées de l'entreprise dans le *CCI Info* de novembre, nous vous proposons de découvrir les 2^e et 3^e prix ainsi que les coups de cœur de cette saison 2016.

Innov'aquaculture : Coup de cœur TPE et 2^e prix du Trophée de l'innovation

Savoir écouter les crevettes afin d'optimiser leurs rations alimentaires et augmenter les performances en aquaculture et en biologie marine, tels sont quelques-uns des savoir-faire d'Innov'aquaculture, doublement récompensée aux Trophées de l'entreprise 2016. L'entreprise est en quelque sorte le chaînon manquant entre les aquaculteurs et les procédés innovants, qu'elle sait habilement sélectionner et développer. Pour Régis Bador, qui vient tout juste de revenir d'un voyage professionnel fructueux de 5 semaines en Amérique latine (Mexique, Honduras, Panama et Equateur), « cette reconnaissance locale est en soi bienvenue et elle va également être précieuse dans notre communication avec nos fournisseurs et nos clients à l'étranger. »

Quels sont vos projets à court terme ?

Nous développons actuellement de nouveaux matériels conçus au Honduras et au Canada qui permettront un suivi automatisé 24h/24 des paramètres de qualité d'eau des écloseries (oxygène, température, salinité, ph...). Nous collaborons aussi avec une entreprise locale pour tester de nouveaux procédés de désinfection et nous mettons en place, avec des spécialistes locaux en informatique, des services de modernisation de la gestion des données d'élevage. Enfin, nous espérons, en 2017, pouvoir

concrétiser une idée lancée en 2015 : réaliser un voyage d'étude d'aquaculteurs calédoniens en Amérique latine, puis, en 2018, accueillir des éleveurs latino-américains à notre tour ! Nos intérêts sont véritablement croisés et nous avons beaucoup à échanger. Nos crevettes ne se concurrencent pas car elles vivent des marchés très différents.

Innov'aquaculture sarl

Tél. 51 71 71 / contact@innovaquaculture.com



Les oranges locales (LOL) : Coup de cœur du public et 3^e prix du Trophée de la création d'entreprise

Trois amis, Gwenola Martinet-Pinto, Kathleen Rabah et Thierry Akinaga se lancent en mars 2016 dans le pressage et la mise en bouteille d'agrumes

du territoire... et sont récompensés à la fois par le jury des Trophées de l'entreprise et par le public calédonien ! « Après la remise des Trophées, nous avons participé au salon Bat Expo. C'était incroyable, car beaucoup de gens sont venus nous féliciter à la fois pour ces récompenses et pour la qualité de nos jus d'orange ! » raconte Gwenola Martinet-Pinto.

Où en êtes-vous du développement de LOL ?

Le 3 novembre, nous avons commencé le lancement des unités de pressage à Carrefour, Géant et Les Casino du Mont Dore, de Port Plaisance et de Belle-Vie. Et nous avons embauché 10 employés extraordinaires et très sérieux (nos orangettes !) qui se relaient dans les magasins pour presser des jus d'orange frais. Les ventes sont au rendez-vous, et même plus importantes que prévues ! Preuve s'il en est que nous répondons à un besoin, nous offrons un vrai service avec un produit frais et sain. En décembre, nous serons également présents chez Simply market et au Casino Johnston. À l'échéance 2017, nous envisageons l'achat d'une unité de flash pasteurisation pour le citron !

LOL

Tél. 78 55 07 / lesorangeslocales@gmail.com





Prépa concours : 2^e prix du Trophée de la création d'entreprise

Préparer des étudiants aux concours de la fonction publique en les formant et en publiant des ouvrages inédits, tel est l'objectif de Vanessa Nicol. Un objectif atteint en 2016 avec 100 % de réussite aux examens !

« Les Trophées m'ont permis de faire connaître mon activité » explique la chef d'entreprise qui vient de terminer la rédaction et la publication de la nouvelle édition de *Mon cahier de texte intelligent* - un guide aux devoirs pour les parents et les enfants de primaire - et d'un roman jeunesse, *Les énergumènes*. Un conseil pour les étudiants qui souhaitent passer les concours en 2017 ?

« Inscrivez-vous au plus tôt afin d'augmenter vos chances de succès ! »

Prépa concours – Espace performance
Tél. 74 70 00 / prepa@prepa-concours.nc



Coco geek : 2^e prix du Trophée de l'entreprise numérique

Pour Stephan Berger, développeur de l'application gratuite Marées NC, qui permet aux Calédoniens de consulter les horaires et la hauteur des marées « le Trophée a boosté l'application : elle a été téléchargée plus de 3000 fois en 2 à 3 semaines, ce qui porte à 12 000 le nombre de téléchargements. De plus, j'ai été approché par des entreprises qui souhaitent la sponsoriser ! Côté nouveauté, l'appli permet maintenant de savoir si on se situe dans une réserve ! » Ses projets ? « Utiliser ma récompense de 400 000 F d'espace publicitaire dans Les Nouvelles calédoniennes et sur le site www.lnc.nc afin de mieux faire connaître l'appli. Et, bien sûr, continuer à l'améliorer ! »

Coco geek – Tél. 51 43 63 / stephanberger4@gmail.com

6



Eco-recycle : 2^e prix du Trophée de l'environnement / économie circulaire

Le recyclage chez les Pasqualini c'est une affaire de famille : Vanessa, Florence, Alain et Enguerrand sont tous impliqués « à 200 % » dans le recyclage des appareils électroménagers. « Il est certain que ce 2^e prix nous a apporté une belle reconnaissance et de la visibilité » affirme Alain Pasqualini. Leurs projets ? « Un partenariat avec la mairie de Nouméa, l'Ademe, Macadam et la DEFE pour créer un centre d'aide pour les personnes en difficulté qui aura pour fonction le démantèlement de matériel. Nous allons également développer de nouveaux réseaux de recyclage, avec d'autres partenaires, pour les ordinateurs, les télévisions et le petit électroménager. À la clé : la création d'emplois ! »

Eco-recycle – Tél. 96 14 82 / ecorecyclage@sfr.fr



Pacific tuna : 2^e prix du Trophée de l'exportation

L'exportation est une affaire ancienne pour Pacific tuna qui est un des rares exportateurs de thon germon sur le marché japonais. Pour Jessica Bouyé, directrice d'exploitation de Pacific tuna, « ce Trophée a fait parler de notre entreprise qui n'est pas tellement connue du grand public calédonien. D'ailleurs ce fut pour nous un déclic et nous avons décidé de nous engager dans une démarche producteur/consommateur. Ainsi, les 400 000 F d'espace publicitaire dans Les Nouvelles calédoniennes nous permettront de nous rapprocher du consommateur calédonien, de l'informer sur notre production, sa qualité. »

Pacific tuna – Tél. 28 52 38 / export@navimon.nc



MVK Trav'haut : 3^e prix du Trophée de l'environnement / économie circulaire

Le projet de batterie universelle pour les outillages professionnels porté par Young Vui Mu en est aujourd'hui, 3 ans après sa naissance, à l'étape de finalisation ultime du prototype. « Ce Trophée - qui m'a été décerné juste après la labellisation de mon innovation par l'Ademe - m'a permis d'appuyer avec force mes démarches auprès des industriels chinois que je viens de rencontrer, pour passer à l'étape suivante : celle de la fabrication. Autre bonne nouvelle pour moi, je vais être hébergé sous peu à l'IRD dans le cadre de l'Incubateur de l'Adecal. J'espère la sortie des produits pour 2017. » Son marché ? « L'international ! »

MVK Trav'haut - Tél. 78 71 33 / mvk3008@gmail.com



Pacific plastic & profil (3P) : 3^e prix du Trophée de l'exportation

3P produit et fabrique des produits PVC et composite pour la construction et le bâtiment, parfaitement implantés sur tout le réseau de distribution calédonien. « C'est pour accroître les volumes de production et conquérir de nouveaux marchés que l'entreprise s'est développée à l'export » souligne Arnaud Gosse, le gérant. Présents sur les marchés néo-zélandais, fidjien et vanuatais (dans lesquels ces produits sont inexistantes), et ayant obtenu une certification internationale pour ses produits, l'objectif de 3P est de développer la part du chiffre d'affaires à l'export pour la passer de 10 à 30 %. Une entreprise qui contribue sans nul doute au rayonnement économique de la Nouvelle-Calédonie.

3P - Tél. 43 54 83 / pacificpp@lagoon.nc



IngéConseil : 3^e prix du Trophée de l'innovation

La pelle à recéper (dont le brevet est en cours) inventée par IngéConseil, entreprise engagée dans le management et l'ingénierie des risques dans le secteur du BTP, « est sollicitée à l'échelle internationale et a attiré l'attention tant en Métropole, qu'en Belgique ou encore aux Etats-Unis » explique Michel Trigalleau, son directeur. Diminution des risques du travail, gain de productivité et respect de l'environnement sont en effet au cœur de cette innovation dont la portée est internationale. « Notre innovation est soutenue localement par la DTENC et la CAFAT, et en Métropole par l'Office public de prévention du BTP. Ce Trophée lui apporte une caution supplémentaire ! »

IngéConseil - Tél. 86 63 29 / ingconseil06@gmail.com



Numeric : 3^e prix du Trophée de l'entreprise numérique

Accompagné par les technopoles Adecal de Nouméa et de Bordeaux et l'incubateur Belle de mai à Marseille, la plateforme Edsmile, créée par Michael Ramassamy, est un véritable assistant numérique pédagogique pour les enseignants. « Usage collaboratif, analyse des besoins, recommandation de ressources pertinentes, Edsmile permet aux enseignants de gagner du temps et d'être plus efficaces pour aider chaque enfant » souligne son créateur. Edsmile est le premier projet calédonien à bénéficier du fonds Sud innovation. L'évolution ? « Nous avons trouvé un investisseur et nous sommes dans une phase de structuration ambitieuse avec le recrutement de trois personnes sur le territoire et deux à l'export. »

Numeric - www.edsmile.com

Erika Rombaut mise sur la montée en compétence

Élue à la CCI depuis sept ans, gérante des sociétés Millo et le Marlin bleu, Erika Rombaut fonctionne aux coups de cœur, qu'il s'agisse des entreprises qu'elle rachète ou des salariés qu'elle emploie. Elle met d'ailleurs un point d'honneur à capitaliser et à soutenir l'emploi local.

8

Diplômée d'un BTS actions commerciales, Erika Rombaut a effectué des jobs « par-ci par-là » durant deux ans, histoire de se faire son propre parcours de vie avant d'intégrer l'entreprise familiale Millo, en 1994, afin de donner un « coup de main à ma mère ». Spécialisée dans la fabrication de pâtes fraîches et de plats cuisinés, l'entreprise compte alors trois salariés. Deux ans plus tard, Erika Rombaut en prend la gérance. Elle a tout juste 24 ans. En 2006, changement de cap. L'idée ? Lancer la marque Panzani sur le territoire. Aux négociations avec la célèbre marque n°1 en Métropole pour décrocher la licence, s'ensuit la construction d'une usine de fabrication aux normes internationales implantée à Ducos. Coût de l'investissement : 400 millions de francs. « Un an de travail a été nécessaire pour mettre au

point des produits répondant aux cahiers des charges de cette grande marque d'agroalimentaire avant de commercialiser les premières pâtes sur le marché calédonien », souligne Erika Rombaut. En 2013, celle-ci ajoute une corde à son arc en rachetant son concurrent, la société Madonna, dont son outil de production. Aujourd'hui, ces trois marques (Millo, Panzani et Madonna) se déclinent sous 70 références de pâtes sèches distribuées dans les grandes surfaces, notamment.

Un travail d'équipe

En juillet 2016, Erika Rombaut rachète la société le Marlin bleu qui compte 12 salariés. « J'ai eu un véritable coup de cœur pour ce produit ultra-frais, bon et doté d'un fort potentiel de développement. Une entreprise qui plus est 100 % calédonienne : le thon est pêché ici, les légumes cultivés ici et le personnel est calédonien. » Car Erika Rombaut fait partie de ces Calédoniens fiers de leur ancrage dans le paysage socio-économique et industriel local. « C'est pourquoi j'ai toujours mis un point d'honneur à capitaliser et à soutenir l'emploi local », relève-t-elle. Pour elle, il est aussi primordial que le personnel évolue en même temps que l'entreprise. Et cela se traduit sur le terrain par des formations. Si les exemples ne manquent pas, elle aime citer le cas de cette sala-

riée entrée chez Millo il y a 15 ans en tant qu'ouvrière de production, aujourd'hui promue responsable d'un service. Sa philosophie de l'entreprise est simple. « Une fois que la confiance s'installe, on travaille en équipe. » Autre fait. Les femmes sont très largement représentées au sein de ses différentes entreprises. Hasard ou coïncidence ? Seule certitude, aux postes de management, elles prédominent !

Créer de la richesse locale

Son engagement depuis sept ans au sein de la Chambre consulaire s'inscrit dans cette veine. « J'œuvre beaucoup pour l'intérêt général et le développement de l'industrie calédonienne. » Son objectif ? « Créer de la richesse locale, embaucher et former local. » Elle est d'ailleurs convaincue des potentiels dont regorge la Nouvelle-Calédonie « avec des acteurs économiques qui fourmillent d'idées, nous sommes capables de faire aussi bien, si ce n'est mieux qu'ailleurs ! Et, dit-elle, c'est le rôle de la CCI que de faire se rencontrer tous ces entrepreneurs qui débordent d'idées et d'énergie pour arriver à favoriser la création d'entreprises. »



ERIKA ROMBAUT

44 ANS

- Gérante des sociétés Millo et le Marlin bleu
- Vice-présidente du secteur Industrie
- Membre des commissions : Industrie, Formation

VOIR PLUS LOIN... C'EST DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE CALÉDONNIENNE



► www.bci.nc

ENSEMBLE,
VOIR PLUS LOIN




VÉHICULE
UTILITAIRE DE
L'ANNÉE

2016

CITROËN BERLINGO
CRÉATIVE TECHNOLOGIE

citroen.nc

Tél. : 41 40 70

Bourail - Profil pacifique : 46 52 50 / Koumac - YC Locations : 42 79 40 - Poindimié - Parkauto : 77 66 29 / Koné - NC Motors : 46 61 61

Les Calédoniens ont du talent !

L'appel à projets « innovation 2016 » lancé par l'Adecap technopole en partenariat avec l'IRD a permis la sélection de 6 projets de création d'entreprise en incubateur et 3 projets portés par des entreprises en accélérateur.



Les lauréats 2016.

Présentés en octobre devant un jury composé de représentants de l'État, du gouvernement, des trois provinces, des trois Chambres consulaires, des trois SEM, d'Initiative NC, de l'Adecap technopole et de l'IRD, ces projets ont tous été identifiés comme étant « d'intérêt pour le développement économique du territoire ». De fait, ils bénéficieront d'un accompagnement personnalisé, d'un accès aux outils de financement de l'innovation, d'une mise en réseau avec les acteurs in-

dispensables au développement du projet et, au besoin, d'un hébergement. « Créé en 2014, le Pôle Innovation de l'Adecap technopole a pour objectif d'accompagner les créateurs d'entreprises innovantes et les entreprises existantes afin de transformer le potentiel de leur projet novateur en valeur économique », rappelle Christophe Carbou, directeur de l'incubateur et de l'accélérateur d'entreprises innovantes de l'Adecap technopole.

Un accompagnement personnalisé

Fruit d'un partenariat avec l'IRD, l'incubateur accompagne des porteurs de projet innovants durant deux ans, cette période étant principalement dédiée à la maturation et la validation de leur projet de création d'entreprise. « Nous travaillons ensemble sur tous les aspects de la création d'entreprise, de la preuve de concept à la mise sur le marché, en passant par la consolidation de l'équipe projet et l'ingénierie financière », précise Christophe Carbou. Au terme de cette période et s'il n'y a pas de constat d'échec, les start-up ont la possibilité de poursuivre l'accompagnement en basculant sur l'accélérateur pendant une année supplémentaire. Il s'agit là d'un outil dédié aux entreprises existantes ayant un axe de développement innovant afin de les guider dans les phases cruciales d'industrialisation et de mise sur le marché. « Nous œuvrons plus particulièrement sur l'industrialisation, la stratégie marketing et commerciale ou encore le financement », relève-t-il.

Le portefeuille total de l'Adecap Technopole comprend aujourd'hui 13 projets en incubation (dont 6 nouveaux) et 5 projets en accélérateur (dont 3 nouveaux) sachant que 3 projets sont déjà sortis du dispositif.

NOUVEAUX PROJETS ET ENTREPRISES SÉLECTIONNÉES EN 2016 :

6 projets de création d'entreprise en incubateur :

- **Domaine des services** : Mathieu Vernet et César Delisle : projet de conception et de commercialisation de serious games adaptés aux spécificités des cultures et économies du Pacifique.
Joël Kasarherou et Stéphanie Habasque-Tobie : projet de conception et de commercialisation d'un concept innovant de stationnement urbain éco-responsable.
- **Domaine des sciences de l'ingénieur** : Jean-Pierre Coucurou : projet de conception et de commercialisation d'un abri de trekking innovant.
- **Domaine des biotechnologies** : Subama Mapou : projet de conception et de commercialisation de produits issus de la biodiversité et des médecines traditionnelles par un éco-procédé innovant.
Mickael Sansoni : projet de développement et de commercialisation d'une unité de production de micro-algues produites selon un procédé innovant.
- **Domaine du numérique** : Armand Gendré et Damien Ross : projet de conception et de commercialisation d'une application mobile de planification d'activités pour le tourisme d'opportunité.

3 projets portés par des entreprises en accélérateur :

- **Domaine des sciences de l'ingénieur** : Société Ael-Lea : projet de conception et de commercialisation d'un échantillonneur environnemental innovant.
Société Agri Logic Systèmes : projet d'industrialisation et de commercialisation de nouveaux systèmes de cultures hors-sol innovants.
- **Domaine du numérique** : Société SKAZY : projet de développement et de commercialisation d'un logiciel innovant de gestion du patrimoine routier.



**Néa-HR*, le seul Système
d'Information et de gestion
des Ressources Humaines
100% calédonien en mode
service (SAAS)**

**Modules : PAYE, Gestion des temps
et des activités, Workflows, RH
Formation, EAE, GPEC Déclarations**

**Services : mode « SAAS » SIRH en
mode SERVICE en ligne**

**Externalisation partielle ou totale
de la Paie avec notre partenaire
MULTIDESK**

**Information : Rémi
tel: 760.155 / 285.582
remi@etime-pacific.nc
www.etime-pacific.nc**



*Néa-HR solution développée par Nouméa-Informatique



Réalisation de qualité - Respect du budget - Villas sur catalogue et sur mesures



Constructeur de Maisons Bois
www.acgm.nc - Tel. 467 367

Lot 4 du lotissement industriel OUAYA 2 - Section Ouaya rive gauche - 98 812 Boulouparis
BP DCS18 98865 Nouméa Cedex, Nouvelle Calédonie - RCS Nouméa : 93 B 349076 - Ridet 349 076.001

RÉALIZ : LES PROJETS SOLIDAIRES GAGNANTS



Remise du 1^{er} prix à l'association SYMBIOSE pour le projet de rénovation du vaisseau des sciences Nickel

Acteur économique impliqué depuis plus de 30 ans en Outre-Mer, Réa est aussi le premier à avoir lancé en février dernier une plateforme numérique, sociale et solidaire afin de promouvoir des actions locales à visée éducative, culturelle, sociale ou environnementale dans tous les territoires d'outre-mer. Cette année, 16 projets ont été présentés en Nouvelle-Calédonie avec près de 1 450 votants. Après délibération, le jury (composé de représentants de la marque et d'acteurs locaux) a récompensé 3 projets par région. Au total jusqu'à 5 000 € ont été alloués par Réa, par territoire, pour aider à la réalisation de différents projets comme la création d'un vaisseau des sciences itinérant sur le nickel en Nouvelle-Calédonie (1^{er} prix 2016).

www.rea-liz.fr
 Réaliz

Le carnet de voyage musical s'exporte



Le concept de ce carnet de voyage musical, compilé par Solune en 2011 et 2013, réunit à la fois le plaisir de lire et de feuilleter un album de découverte de la Nouvelle-Calédonie avec des anecdotes, dessins, photos, illustrations, présentations d'artistes, bonnes adresses... et celui d'écouter des slams évoquant le caillou, chants et chansons de groupes locaux de tous les styles, comme dans une bande originale de film. Cette compilation narrative emmène les

auditeurs de Nouméa au grand Sud, de l'île des Pins aux Loyauté, de la côte Est à la côte Ouest, au détour d'un nakamal, d'un coup de pêche, d'une balade en brousse... À découvrir en grand format et en versions bilingues français/anglais et français/japonais.

www.storymix-editions.com
 Steph Solune

Une nouvelle ère pour Le Gratuit

Avec la prise en compte des évolutions des usages et la volonté de renouveler son offre, *Le Gratuit* a pris le parti de mettre le digital au cœur de sa stratégie d'entreprise : nouveau site web, nouvelle maquette du journal... c'est l'année de tous les changements ! Design épuré, ergonomie repensée, fluidité de navigation et simplicité d'utilisation... le nouveau site web du *Gratuit* se veut plus clair, plus précis, plus complet. *LeGratuit.nc* dispose d'un moteur de recherche performant, grâce à la mise en place de formulaires de saisie de petites annonces, adaptés à chaque type de rubrique (immo, emploi, services etc...). La maquette des éditions papier a également été modifiée avec la création d'une nouvelle charte graphique et 10 nouvelles rubriques. Un outil de feuilletage en ligne a été mis à la disposition des lecteurs sur le site pour consulter dans son intégralité des éditions du *Gratuit* et du *Gratuit Nord*.

www.legratuit.nc
 Le Gratuit



Une cuisine gourmande et locale à Koumac

Situé au bord du lagon à Koumac avec sa terrasse « *les pieds dans l'eau* », le restaurant le Skipper est bien connu des habitants de Koumac et de la région. Il propose, en plus du cadre somptueux, une cuisine locale gourmande et variée réalisée avec des produits frais. Au plat du jour ou à la carte, on retrouve du poisson, des fruits de mer mais aussi des viandes et des salades tahitiennes. La carte est entièrement renouvelée toutes les semaines en fonction de la pêche et des fruits et légumes de saison. En dessert, ne ratez pas la crème brûlée faite maison ou encore le savoureux cœur coulant au chocolat...

[Le Skipper](#)
 Marina de Pandop – Koumac
 Tél. : 42 59 44
 Le-Skipper



❖ La Brocante en folie : pour les amateurs de bonnes affaires



Ouverte depuis septembre 2015, La Brocante en folie se positionne comme un nouveau commerce de proximité à Tomo et dans les environs. Les clients peuvent y dénicher des produits d'occasion et neufs dans les domaines de l'art, de la décoration, des livres, CD, DVD, mobilier ancien et récent, électroménager, Hi-Fi, sport ou encore literie. Il y en a pour tous les goûts et pour tous les budgets ! L'entreprise travaille à la fois en achat-vente mais également en dépôt-vente et se déplace pour récupérer les objets ou les meubles dont les particuliers souhaitent se débarrasser. La Brocante en folie prévoit de créer une extension afin d'agrandir son espace de vente courant 2017.

❖ La Brocante en folie
Village de Tomo
Tél. : 80 50 50 ou 80 79 04
f La brocante en folie

❖ Le transport sur mesure et en toute sérénité

L'entreprise La petite sirène a été lancée début 2014. Elle dispose d'un véhicule neuf de sept places, toutes options, climatisé et aux normes de la DITTT pour tous types de transports : navette aéroport et aérodrome, transport de personnes (courses, shopping, marché, rdv médecin, kiné, coiffeur, soirées, associations...), ramassage scolaire (avec rehausseurs) ou encore transports touristiques. Pour les écoliers, les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes pour la rentrée 2017. Les clients peuvent également réserver leur navette pour des déplacements hors territoire à l'occasion des fêtes de fin d'année. La petite sirène a par ailleurs créé un partenariat avec une autre société de transport afin de répondre aux besoins de groupes de plus de sept personnes. Déplacements sur tout le territoire.

❖ La petite sirène
Tél. : 77 37 23 ou 35 15 55
f Transport La petite sirène



❖ Le FSH : premier bailleur calédonien certifié ISO 9001/2015

Le 4 juillet 2016, le FSH était la première société du territoire à être audité pour répondre, avec succès, aux exigences de la nouvelle norme ISO 9001/2015.

Cette certification salue l'engagement du FSH sur des changements opérationnels et organisationnels opérés depuis plus d'un an au sein de la structure. Parmi ces changements, la prise en compte détaillée des risques et opportunités du secteur permettant la mise en place de plans d'actions efficaces, associée à une recherche de procédures simplifiées pour les équipes de terrain, mais également l'appréhension des besoins de toutes les parties prenantes, internes comme externes (clients, salariés, fournisseurs, communes, partenaires financiers, médias, etc.) et la capitalisation des connaissances et expériences au sein de l'entreprise. Le FSH compte aujourd'hui 88 salariés dont 1 respon-

sable qualité et 14 pilotes qualité qui travaillent à l'amélioration continue de l'organisation afin de mieux répondre aux besoins de ses ayants droits. La certification ISO 9001/2015 représente aujourd'hui un gage de qualité supplémentaire du travail fourni par les équipes du Fonds social de l'habitat qui accompagnent, au quotidien, les Calédoniens.



❖ Le FSH
1 rue de la Somme - Centre-Ville
7 avenue Chopin - Dumbéa
250 avenue des parachutistes calédoniens - Dumbéa
Immeuble Auguste Henriot - Koné
Numéro vert : 05 10 15
www.fsh.nc

↳ Les 2 Baies : pour des commerces et services de proximité



Le centre commercial Les 2 Baies au Pont des Français souffle en décembre de cette année sa première bougie. Grâce à ses nombreux commerces et services, le centre commercial s'est rapidement imposé comme une structure de proximité pour tous les habitants de la zone et des alentours. Les clients y retrouvent ainsi de nombreuses enseignes : Korail Intermarché, la boulangerie Le pain quotidien, le restaurant Bon appétit (spécialités asiatiques et italiennes), le caviste Vin divin, la pharmacie de Yahoué (qui constitue la plus grande pharmacie du Grand Nouméa), ainsi que deux agences BNC (l'une professionnelle et l'autre résidentielle). Un cabinet médical est également installé au sein de la structure et comprend : un cardiologue, deux généralistes, un

dermatologue et des infirmiers. Des locaux adaptés aux professions libérales (beauté, esthétique, coiffure, etc.) sont actuellement à louer dans le centre commercial afin de compléter l'offre de services existante. À l'occasion des fêtes de fin d'année, de nombreuses animations sont organisées au centre commercial avec, notamment, un atelier photo avec le Père Noël et des jeux concours.

- ↳ Le centre commercial Les 2 Baies
568, avenue des Deux Baies - Pont des Français
Tél. : 43 86 36
Centre Commercial Les 2 Baies
Renseignements pour la location de locaux : 78 37 67

14

↳ Quincaillerie et relais OPT à Tomo



Ouverte du lundi au dimanche, la Quincaillerie de Tomo est devenue un lieu incontournable pour tous les artisans et bricoleurs aux alentours de Boulouparis. L'espace de vente offre un vaste choix d'outillage de quincaillerie, visserie et boulonnerie et de petits matériaux pour les professionnels et les particuliers. On y trouve en outre des articles de pêche, de peinture, des outils de jardinage ou encore du petit électroménager. Véritable commerce de proximité, le magasin fait également office de relais de l'OPT et permet ainsi aux habitants de la région de récupérer leurs courrier et colis toute la semaine et d'acheter des timbres et des cartes téléphoniques.

- ↳ Quincaillerie de Tomo
17 Lotissement Joseph- Tomo
Tél. : 43 87 52 - Quincaillerie de TOMO

↳ À la découverte des vins bio et des petits producteurs français

Terre de vignes, cave à vins située sur la route de l'Anse Vata, à côté de la pizzeria Casa Italia, compte plus de 500 références de vins et spiritueux, importés en direct. Une grande partie des vins est



issue de l'agriculture biologique, biodynamique ou raisonnée : petits producteurs et «pépites» de différentes régions viticoles françaises sont ainsi mis en avant pour le plus grand bonheur des amateurs. Romain, le caviste, sait guider son client dans ses choix en tenant compte de ses goûts, des accords mets/vins et de son budget. Terre de vignes propose également des formules d'abonnement à une Tasting box. Le principe ? Proposer tous les mois un coffret de 3 bouteilles soigneusement sélectionnées afin de les faire découvrir à la clientèle. La box est ensuite livrée, au choix, à domicile ou au bureau. Terre de vignes offre également la possibilité de composer et personnaliser des paniers gourmands toute l'année pour tous les petits et les grands événements.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.

- ↳ Terre de vignes
113 route de l'Anse Vata - Motor Pool - Tél. : 28 82 00
www.terredeignes.nc - Terre de Vignes



Aircalin, compagnie aérienne de la Nouvelle-Calédonie, a été nommée, pour l'année 2016, meilleure classe Economie de l'Outre-Mer par Flight-report*. Ce classement vient récompenser le professionnalisme et la qualité du service que la compagnie a à coeur d'offrir à ses clients chaque jour sur ses vols.



#PartageonsNosVoyages | www.aircalin.com
(687) 26 55 00 |

*Source classement Flight-Report.com 2016



531 680 445 RCS Nanterre - Crédit photo: AETC

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Les carburants TOTAL EXCELLIUM nettoient les moteurs, tous les moteurs.

Énergisons la vie. Chaque jour



G.L.I. NC prend de la hauteur

Spécialisée dans les solutions de levage à haute altitude pouvant répondre aux besoins des entreprises du bâtiment et des travaux publics, G.L.I. NC s'illustre dans la vente et la location de grues à tour et d'élévateurs de chantier adaptés à chaque situation.

Créée en septembre dernier, la société G.L.I. NC est une filiale du groupe éponyme spécialisé depuis plus de vingt ans dans la vente, la location, le (dé)montage, la maintenance et la réparation d'engins de levage, des grues à tour pour l'essentiel. Sa mission ? Proposer des solutions de levage adaptées à chaque chantier petit ou grand, que ce soit pour construire des maisons de plain-pied ou des tours de dizaines d'étages et permettre aux entreprises de construction de manipuler des charges en trois dimensions. Sa particularité ? Fournir des grues sécurisées culminant à haute altitude ! « Notre implantation sur le territoire résulte de besoins exprimés par les entreprises du BTP concernant la construction de bâtiments d'une certaine hauteur, indique le président du groupe, Thierry Blondeau. C'est le cas, par exemple, du chantier de la tour Pacific Plaza qui nécessite une grue très haute puisque sa partie saillante culmine à plus de 100 mètres. »

Une veille météorologique

G.L.I. NC entend apporter sur place le savoir-faire du groupe ainsi que ses quatre marques phare : Potain (grues à tour), Grove (grues mobiles), Imer (centrales à béton) et Alimak-Hek (élévateurs de chantier). « En tant que distributeur officiel de ces marques, nous disposons d'une expertise poussée dans le



Pierre-Yves Nicolas, directeur général adjoint et le président du groupe, Thierry Blondeau.

domaine du levage et un accès privilégié aux pièces de rechange, ce qui nous permet d'assurer le SAV », ajoute Pierre-Yves Nicolas, directeur général adjoint. Les modèles standards sont pourvus d'équipements particuliers (système d'ancrage, dimensionnement, etc.) permettant de s'adapter aux spécificités du territoire. En effet, si la pluie ne pose pas de problème, le vent et les cyclones sont redoutables car ils peuvent provoquer une fragilité dans la structure et la faire tomber. « Mais nous sommes rôdés à l'exercice puisque notre siège est installé à La Réunion », relève Thierry Blondeau. Chaque installation fait donc l'objet d'une

procédure rigoureuse assortie d'une veille météorologique. « Nous adaptons nos bases de calcul pour définir les profils de vent selon les zones géographiques d'intervention pour sécuriser l'installation », appuie Pierre-Yves Nicolas.

Installée à la pépinière de la CCI

En marge de cette activité, G.L.I. NC propose à la location des élévateurs de chantier sous la forme d'ascenseurs de chantier ou de plateformes pouvant transporter les hommes et/ou les marchandises. À la clé pour les entreprises, un gain de temps et, de fait, une meilleure productivité. Séduit par « sa situation géographique, son côté pratique et clé en main », la société G.L.I. NC s'est installée à Espace performance, la pépinière de la CCI. « Nous sommes immergés dans la dynamique impulsée par l'ensemble des sociétés logées à la même enseigne et c'est très sympa de baigner dans cette ambiance. »

ENSEMBLE,
VOIR PLUS LOÏN...

www.bci.nc

ENSEMBLE,
VOIR PLUS LOÏN

BCI
Groupe BRED

Contacts

G.L.I. NC
Espace performance,
15, rue de Verdun
Tél. : 24 23 95 / 50 71 64
accueil@gli.nc
technique@gli.nc

ENT. LUCIANI

TERRASSEMENT - DÉMOLITION - ENROCHEMENT - ROULAGE - VRD




8 Rue Isaac Newton
ZI Ducos 98 800 NOUMEA
Tél./Fax : 25 46 75
Mob : 79 06 16
E-mail : lce.luciani@mls.nc



**VOTRE HEBDOMADAIRE
D'INFORMATION**
En vente partout
tous les jeudis...

*Soutenez Actu.nc,
Abonnez-vous !*

**BULLETIN D'ABONNEMENT
DISPONIBLE SUR
www.actu.nc**

 29 18 08

 www.actu.nc

 Actu.nc

Le mécénat culturel : un atout gagnant

Le mécénat permet à une entreprise de devenir un acteur du développement économique et social. Cet acte de générosité, qui peut devenir un véritable outil stratégique, ouvre droit à une réduction d'impôt à hauteur de 60 % du don.

Qu'est-ce que le mécénat culturel ?

Le mécénat est un acte par lequel une entreprise (ou un particulier) décide de faire un don à un organisme de son choix qui remplit des conditions d'éligibilité fixées par la loi. Il s'agit d'une démarche volontaire de don au profit d'œuvres ou d'organismes d'intérêt général dont la gestion est désintéressée, ayant un caractère culturel ou concourant à la valeur du patrimoine artistique ou à la diffusion de la culture.

Quelles sont les démarches à effectuer pour une entreprise ?

Toute entreprise qui souhaite devenir mécène doit s'assurer que l'organisme à qui elle veut verser un don est éligible au mécénat. Celui-ci doit être en mesure de lui présenter un récépissé pour l'année en cours et éventuellement un rescrit fiscal. Le récépissé atteste que l'organisme a effectué les démarches auprès des services fiscaux et a le droit de remettre un reçu fiscal, mais c'est alors l'organisme qui évalue son éligibilité au regard de la loi. Le rescrit permet d'avoir en plus la garantie des services fiscaux que l'organisme est bien

éligible. L'entreprise peut alors verser un don qui peut prendre plusieurs formes puis joindre le reçu donné par l'association à sa déclaration de résultats.

Les différentes formes de don

Il peut revêtir trois formes :

- don financier : c'est le plus connu,
- apport en nature : l'apport de l'entreprise doit être valorisé au prix de revient pour ce qui concerne les prestations de services ou à la valeur nette comptable pour les marchandises en stock ou à la moins-value dégagée pour ce qui est des éléments immobilisés,
- apport en compétence : il s'agit d'un prêt de main-d'œuvre. Dans ce cas, il faut considérer l'ensemble des coûts salariaux (salaires + charges).

Quel est l'avantage fiscal pour l'entreprise ?

L'obtention du reçu délivré par l'association, qui doit être conforme au modèle de l'arrêté d'application, va ouvrir le droit de l'entreprise à un crédit d'impôt égal à 60 % du don versé dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires.

Quelle est la différence entre le mécénat et le sponsoring ?

Le mécénat ne doit bénéficier d'aucune contrepartie d'image à la différence du sponsoring ou du parrainage. Dans le mécénat, la contrepartie, c'est la déduction fiscale. A contrario, les opérations de parrainage ou de sponsoring sont destinées à promouvoir l'image de marque du « parraineur » dans un but commercial. Dans ce cas, le versement de l'entreprise est proportionné à la rémunération de la prestation rendue par l'organisme.

Quel est l'intérêt pour une entreprise d'être mécène ?

L'entreprise va dépasser son rôle économique pour devenir acteur de la société. En choisissant d'investir dans un projet, elle engage son image. Celle-ci a donc tout intérêt à trouver un projet conforme à ses valeurs. Pour une entreprise, le mécénat est un vrai atout en termes de management et de cohésion d'équipe. Associer ses salariés à un projet associatif est une façon de mettre en valeur leurs compétences différemment. C'est une manière de participer à la cohésion sociale et à la construction d'une identité commune par la valorisation de la diversité des cultures.

18



Exemple de mécénat en nature : une entreprise locale a fait don au musée maritime d'une cuve permettant de traiter une pièce archéologique sortie d'une épave.

LE MÉCÉNAT EN CHIFFRES

Sur la période du 1^{er} janvier au 30 septembre 2016, 105 associations ont effectué des démarches auprès du service du contentieux fiscal dont 12 ayant un caractère culturel. L'éligibilité au régime du mécénat a été reconnue pour 91 associations dont 10 ayant un caractère culturel. Ces 10 associations ont déclaré avoir établi des reçus fiscaux sur l'année civile 2015 pour un montant total de dons reçus de 5 487 649 F CFP d'où un crédit d'impôt potentiellement octroyé de 3 292 589 F CFP.

Contact :

Service du contentieux fiscal
au 25 76 40.

LE DREAMLINER D'ANZ ATTERRIT À TAHITI

Fin octobre, le Boeing 787-9 de la compagnie Air New Zealand a foulé le sol polynésien pour la première fois. Il assurera les deux à trois rotations hebdomadaires entre Auckland et Papeete à la place du Boeing 767 de la compagnie néo-zélandaise. Le Dreamliner dispose de 70 sièges supplémentaires à bord, portant la capacité d'accueil à 302 passagers. Parmi les nouveautés, on note des hublots plus larges et des conditions en cabine repensées en vue d'optimiser le confort des voyageurs. Il serait également moins gourmand en carburant et donc plus écologique.



❖ Baisse des taxes en Polynésie



À l'Assemblée de Polynésie française, les représentants ont fait la promesse d'une baisse significative des taxes sur les produits de grande consommation. On retiendra aussi la baisse de la pression fiscale pour les entreprises avec

la mise en place d'un pacte de stabilité fiscale. Pour le consommateur, le gouvernement promet une baisse significative des taxes sur les vêtements, les manuels scolaires et autres produits de grande consommation. Les prix des petites voitures seront aussi revus à la baisse, des mesures visant à augmenter le niveau de vie des Polynésiens.

❖ Record de touristes à Guam



L'île de Guam, dans l'archipel des Mariannes, a attiré plus d'un million et demi de touristes au cours de l'année 2016. C'est la première fois en 19 ans que cette barre symbolique est franchie. Dans les îles Mariannes du nord, le nombre de touristes a lui aussi atteint des

records jamais vus depuis 10 ans. Les responsables du tourisme de l'archipel mettent toutefois un bémol à ce succès : les visiteurs en provenance du Japon sont moins nombreux cette année. Or, selon le Bureau du tourisme de Guam, les touristes japonais sont ceux qui dépensent habituellement le plus.

❖ Le thon mis en boîte au Vanuatu

Après l'implantation d'une usine agroalimentaire chinoise à Black Sands, sur l'île d'Efate, le gouvernement vanuatais est actuellement en pourparlers avec la multinationale américaine Bumble bee pour construire une autre usine de conditionnement de poisson sur son sol. La firme américaine espère pouvoir prochainement mettre en boîte du thon pêché sur des navires battant pavillon vanuatais. Dans ce but, les États-Unis ont proposé leur aide pour la surveillance de la zone économique exclusive du Vanuatu.



❖ Les aides pour le cyclone Winston s'épuisent

Le ministre de l'économie fidjien, Aiyaz Sayed-Khaiyum, a présenté les chiffres des aides financières liées au cyclone Winston : 18,2 millions de dollars fidjiens ont déjà été dépensés en distribution de nourriture, de fournitures et pour la reconstruction de maisons. Les 4,8 millions restants « seront utilisés à bon escient », a affirmé le ministre. Alors que la saison cyclonique vient de débiter, beaucoup de Fidjiens attendent l'aide des autorités, d'autres ont préféré reconstruire leur maison avec le bois arraché par les vents.



L'ONU OU LE PASSEPORT, NIUE DOIT CHOISIR



La Nouvelle-Zélande prévient Niue : si elle le souhaite, l'île peut chercher à devenir un État membre des Nations-Unies, mais les Niuéens risqueraient alors de perdre leur passeport néo-zélandais, a mis en garde

le ministère des Affaires étrangères néo-zélandais. Comme les îles Cook, Niue a émis le souhait de devenir membre de l'ONU, avec droit de vote. Mais les deux pays sont en libre association avec la Nouvelle-Zélande, qui a la charge de leur défense et des affaires étrangères. En contrepartie, les habitants de ces territoires polynésiens ont la citoyenneté néo-zélandaise.

Nord avenir, un pilier pour le rééquilibrage économique

Financer des projets et accompagner un développement économique diversifié en province Nord, tels sont les principaux objectifs de la SAEML Nord avenir qui comprend quatre pôles d'activités, intervient sur 18 communes et a une participation dans 80 sociétés.



Élevage ovin de la SAS Brebislait (Ouaco).

Issue de la réorganisation du groupe Sofinor, la SAEML Nord avenir a vu le jour en 2014. Ce dispositif provincial d'appui à la densification a pour mission d'accompagner le développement économique de la province Nord en soutenant les initiatives locales avec, en ligne de fond, le rééquilibrage économique. Ainsi, Nord avenir, qui s'appuie sur des partenaires métiers, suit des porteurs de projet et des entreprises en renforçant leur aptitude à se développer afin de favoriser l'émergence d'acteurs économiques privés. Elle intervient à trois niveaux : un apport en capital pour renforcer les capitaux propres des sociétés et améliorer leur assise financière, des avances en compte courant permettant de financer l'activité et les investissements des sociétés dans lesquelles elle détient une participation (directe ou indirecte). Et un partage de savoir-faire en gestion d'entreprise favorisant la montée en compétences pour arriver, à terme, à une totale autonomie des acteurs du projet. « Cet accompagnement, à durée variable, concerne des secteurs en

proie à une carence d'initiative privée. Nord avenir n'a pas vocation à rester dans un capital. Dès lors que les objectifs sont atteints et les sociétés viables, elle se retire. De plus, elle n'intervient dans des projets que si des partenaires métiers aux compétences avérées sont présents », souligne Sylvie Brier de Nord avenir.

Favoriser l'intégration des intérêts locaux

Nord avenir intervient sur quatre pôles d'activités prioritaires définis par la province Nord, « dont le périmètre évolue selon les opportunités de développement et l'intérêt stratégique des filières ». Le pôle agro occupe une position stratégique dans l'économie du Groupe et de la province Nord. Ses cinq secteurs d'activité - agriculture, aquaculture, pêche, exploitation forestière et agro-industrie - voient de nombreux projets se dessiner et d'autres aboutir : projet de création d'un agropôle à Ouaco (Voh) comprenant un centre génétique porcin et une exploitation agricole de

polyculture-élevage associée, lancement d'une exploitation forestière et de transformation du bois (Pinus des Caraïbes) sur le plateau de Tango (Koné) afin de valoriser la ressource (2017), expérimentation de la pêche des coquilles Saint-Jacques des îles Belep... Si les initiatives ne manquent pas, elles ont en commun la volonté de favoriser l'intégration des intérêts locaux via, notamment, les GDPL.

Créer de l'emploi et fixer les populations

Le pôle aménagement et construction a quant à lui pour objectif de contribuer au développement de l'offre d'habitat en province Nord en valorisant le foncier détenu par Nord avenir et en accompagnant les opérations sur terres coutumières. « Bien évidemment, il s'agit aussi de contribuer à l'émergence de zones d'activités destinées à accueillir des entreprises et des services », relève Sylvie Brier. Autre axe prioritaire justement, les sociétés de services à la mine et à l'industrie. L'idée étant de soutenir, d'accompagner et de renforcer les entreprises existantes spécialisées dans la sous-traitance de travaux sur mine (roulage, chalandage, tâcheronnage, etc.) et de promouvoir une diversification vers de nouveaux métiers (maintenance industrielle, assistance portuaire, activités de carrière...). Enfin, le pôle tourisme et hôtellerie a pour vocation de valoriser la destination province Nord en présentant une large offre touristique, de créer des emplois permettant de fixer les populations et d'inciter à la création d'activités périphériques aux hôtels.

Contact :

Nord avenir
 Centre d'affaires de Païamboué - Koné
 Tél. : 23 02 05
contact@nord-avenir.nc
www.nord-avenir.nc

LA CLAQUETTE, C'EST PAS ASSEZ RADICAL !



PENSEZ RADICAL

La solution pour
leur dire tata ...

- ✓ Traitement de charpente par pulvérisation de gel anti termites.
- ✓ Traitement de termites de sol par installation de pièges EXTERRA

 **26 26 67**
 contact@ratical.net



ESD 018 1000

Recrutement permanent ou temporaire?

Nous vous connectons à tous les talents !!

MANPOWER
Créateur de Solutions pour l'Emploi
www.manpower.nc

What Do You Do ?

Manpower

37, route de la Baie des Dames - Ducos
BP 27826 - 98863 Nouméa

Tél : 25 01 50

agence.ducos@manpower.nc



Manpower Koné

22, lot Industriel et Artisanal
BP 20 - 98860 Koné

Tél : 42 52 42

agence.kone@manpower.nc



La Nouvelle-Calédonie :

- prospère sans nickel
- modèle d'économie circulaire
- engagée pour le mieux-être des populations

La Nouvelle-Calédonie en... 2046 : entre rêves et réalités ?

Pour ce dernier numéro de l'année, des acteurs du monde économique réagissent sur trois scénarios concoctés par des étudiants, des diplômés et des professionnels dans le cadre d'un concours d'idées organisé à l'occasion du 30^e anniversaire de l'EGC sur le thème : la Nouvelle-Calédonie en 2046. Et nous livrent leurs visions personnelles de ce qu'elle pourrait être dans 30 ans. Des scénarios d'économie-fiction tous aussi différents qu'originaux, qui reflètent leurs envies et leurs vœux.

Une fois n'est pas coutume ! Pour ce dernier numéro de l'année, nous vous proposons de faire un bond dans le futur en 2046. Une thématique sur laquelle une soixantaine de personnes, étudiants, diplômés et professionnels, a planché dans le cadre du 30^e anniversaire de l'EGC. Réunis en groupes de 8 à 10, tous se sont gaiement prêtés au jeu, laissant libre cours à une imagination galopante. Ce concours d'idées, articulé autour du thème « *La Nouvelle-Calédonie en 2046* », a vu naître des scénarios variés reflétant néanmoins les aspirations et les vœux des participants. Et si chacun des groupes a eu une approche

parfois très différente, tous ont en commun d'avoir fait preuve d'un foisonnement d'idées, souvent très originales, mais réalisables. Trois scénarios ont été plébiscités et salués par les membres du jury, composé de représentants d'entreprises. Nous avons soumis ces scénarios à différents acteurs du monde économique qui ont, à leur tour, accepté de jouer le jeu. Ils nous livrent leur regard sur cette Nouvelle-Calédonie de 2046 imaginée par les étudiants et nous dévoilent leurs visions personnelles. Ou quand l'économie-fiction prend le pouvoir... tout devient possible !

Scénario 1 La Nouvelle-Calédonie prospère sans nickel

C'est le groupe Diomène, composé de Cédric Bérode, Audren Rio, Julie Teriipaia, Tiffany Vandelannoote et David Guyenne qui a remporté le défi n°1.

Leur scénario : nous apprenons au JT que la Calédonie fait partie du top 10 des pays les plus innovants au monde. Sa population a atteint le million de Calédoniens depuis qu'en 2017 un plan quinquennal a été instauré afin de rendre le pays plus attractif via la création d'un paradis fiscal. Nouméa est devenu l'Honolulu du Pacifique avec, à son actif, de nombreux casinos et le 1^{er} circuit automobile électrique du Pacifique. La capitale est devenue une tête de ligne pour les croisiéristes. Les provinces Nord et des Îles sont dédiées à une agriculture biolo-

gique employant les populations locales. Le pays a développé la production de niaouli, de santal et de fougères arborescentes qui produisent des huiles essentielles de très grande qualité utilisées internationalement pour la cosmétique et la parfumerie. Mais c'est la production encadrée de cannabis d'une qualité rare, employé par les laboratoires pharmaceutiques du monde entier dans la recherche contre le cancer, qui a contribué à la richesse du pays et à sa renommée internationale. Développement durable, 100 % bio, un modèle de permaculture, zéro pesticide, développement du foncier en province Nord sur terres coutumières... La Nouvelle-Calédonie prospère sans nickel.



Ce qu'ils en pensent

Frédérique Pentecost, présidente de la Holding du Pacifique : le développement de l'agriculture biologique avec le partage des populations locales est très intéressant même s'il reste encore beaucoup à faire. Dans cet esprit, je verrais bien plus de symbiose entre les connaissances des Mélanésiens sur les cycles lunaires, de floraison, etc. J'aurais été plus loin dans le modèle de permaculture avec une partie innovante dans le développement de l'économie bleue en scindant l'espace entre différents parcs d'élevage sous réserve qu'ils soient respectueux des tailles et des quotas.

Pierre Kolb, PDG du bureau d'études A2EP : le nickel est un des atouts majeurs du territoire. Il faut néanmoins rechercher d'autres leviers de croissance : le pays doit pouvoir être prospère sans en dépendre. La Nouvelle-Calédonie doit réaliser une alchimie ambitieuse : nous devons apprendre à transmuter l'or vert (le nickel) en or gris (l'expertise, les cerveaux et la connaissance). Par exemple, grâce au nickel, le pays pourrait devenir un des leaders mondiaux dans le domaine de

l'hydrométallurgie. Il faut faire en sorte que la confrontation entre l'impact environnemental des mines et des usines et la nécessité de préserver notre biodiversité génère une capacité et donc une opportunité à développer des techniques innovantes basées sur des outils performants, exportables mondialement.

Frédéric Pratelli, gérant des magasins Bio-monde : mon scénario préféré ! L'idée d'une économie liée au développement de l'agriculture biologique assortie d'une ouverture pour les provinces Nord et des Îles est une excellente idée que j'appuie à 100 %, à la seule condition qu'elle doit impérativement être maîtrisée. Il est tout aussi évident que le nickel a vécu et que le tourisme est l'un des leviers à développer. Seul bémol : il ne faudrait pas que ça se produise au détriment de la qualité de vie des populations. Et si s'ouvrir sur l'extérieur est une évidence, encore faut-il trouver le bon curseur entre une économie qui accueille de nouveaux investisseurs et le respect des us du territoire.

Michel Mees, directeur général de la SCIE Distribution : un scénario réunificateur

entre ethnies soucieuses de produire et de consommer bio avec le trait d'union de la coutume.

Jean-Pierre Mestre, formateur à l'IFAP : les participants se sont attachés à chercher de la richesse en remplacement du nickel, avec à la clé du PIB et de la valeur ajoutée. L'idée de faire du territoire un paradis fiscal est un créneau envisageable. Actuellement, nous attirons des capitaux grâce à (notre) traitement du nickel. C'est même notre plus grosse consommation de capitaux qui a un impact important en terme de création d'emplois (22 000 personnes - emplois directs et indirects- et représente la moitié des emplois du privé). Envisager la Nouvelle-Calédonie comme une plateforme financière est pertinent. L'avantage des produits financiers, c'est qu'ils coûtent zéro franc et que l'on peut tirer de l'impôt dessus.

Valérie Jeandin, gérante de la société MiVi : miser sur une économie accrochée sur une seule branche est dangereux, on le voit bien aujourd'hui. C'est un peu comme une entreprise qui ne se diversifierait pas. Il faut rééquilibrer l'économie tel que préconisé ici et si l'on y parvient, c'est juste bien. Si l'on développe la pêche, l'agriculture, l'artisanat et l'industrie, on crée des emplois. Et c'est faisable puisque nous avons un pays riche de tout.

Scénario 2

La Nouvelle-Calédonie, modèle d'économie circulaire

C'est le groupe Geryon composé de Pierre Mestre, Isabelle Laran, Jonathan Bausch, Léa Capobianco et Cédric Catteau qui a remporté le défi n°2. **Leur scénario :** Nouméa est une ville sans bruit, sans pollution, sans voiture à moteur thermique. Le règne du tout électrique est arrivé. Tri sélectif et usine de traitement des déchets permettent la production d'électricité et nous découvrons une Calédonie avec zéro déchet. La CCI a lancé une bourse de déchets qui permet aux entreprises d'échanger, transformer et réutiliser 100 % des déchets du territoire. C'est également le règne de la mutualisation des services. Après le vélib, il y a l'outilib, la boîte lib... L'économie du partage est bien là ! Mais comment en est-on arrivé à ce stade ? En 2022, l'économie circulaire est devenue une priorité pays avec la création d'un ministère de l'économie

circulaire qui a mis en place des plans d'actions, des processus, des réformes fiscales incitatives.

Ce qu'ils en pensent

Michel Mees, directeur général de la SCIE Distribution : bien vu ! Dans ce scénario, on



utilise l'avance de la Nouvelle-Calédonie dans son contexte insulaire pour être un fer de lance en matière d'économie circulaire. On a réussi à vaincre les nuisances sonores, les Calédoniens ont pris en main le bien-être de leur cadre de vie. On trouve dans l'économie circulaire une porte d'entrée vers un système économique durable et une appétence des populations pour les énergies renouvelables. Néanmoins son enjeu est de taille : elle doit être construite sur un comportement plus ouvert sur l'extérieur. Il faut qu'il y ait une liberté de commercer et

d'acheter qui trouve sa vitalité dans la création de microentreprises.

Valérie Jeandin, gérante de la société MiVi : tri sélectif, traitement des déchets, on va dans le bon sens ! Quand on voit aujourd'hui comme les démarches de tri et de recyclage de verre sont difficiles, on se dit que l'écologie, il faut la pratiquer au quotidien : à l'école, au travail (...). Il faut inculquer les bonnes pratiques dès le plus jeune âge pour un avenir zéro déchet.

Pierre Kolb, PDG du bureau d'études A2EP : l'économie circulaire est une obligation. La

consommation actuelle avec beaucoup de gaspillage et de déchets n'est plus tenable compte tenu de l'augmentation de la population et des besoins individuels. Ça n'est même pas une option mais bien une obligation pour 2046. Du fait de sa taille, de sa diversité et de son potentiel, le territoire est bien placé pour devenir un modèle avancé par rapport à d'autres pays du Pacifique.

Frédérique Pentecost, présidente de la Holding du Pacifique : je suis 100 % en phase parce que nous avons les moyens d'arriver au zéro déchet.

Scénario 3

La Nouvelle-Calédonie, engagée pour le mieux-être des populations

C'est le groupe Stymphale, composé de Matthias Fierro, Jean-Benoît Pedoutour, Heirani Tumahai, Hélène Boireau et Valérie Maton qui a séduit le jury pour le défi n°3. **Leur scénario :** en 2046, voici à quoi ressemble la journée type d'une famille lambda qui vit à Nouméa dans une maison écologique automatisée ouverte sur un jardin potager bio. Monsieur se rend au travail en vélo électrique. Il est épanoui et travaille dans une ambiance collaborative 4 jours/7 avec une journée qui se termine à 16h. Il se rend à un afterwork grâce au Néobus 2.0 avant de retrouver sa femme et ses deux enfants à l'Imax. Madame pratique le télétravail qui s'est largement généralisé. Avant de retrouver son mari et ses enfants, elle se rend en ferry à un rendez-vous professionnel au Mont-Dore. Objectif : aider une entreprise à passer aux 32h pour le plus grand bonheur des salariés. En cette année 2046, chaque Calédonien reçoit un revenu minimal universel. Les Calédoniens sont devenus les champions du monde du bien-être...

Ce qu'ils en pensent

Frédérique Pentecost, présidente de la Holding du Pacifique : la maison connectée, l'Imax... le bien-être à Nouméa, ce n'est pas ça pour moi. Ce qui (m')importe, c'est le bien-être de l'ensemble de la population calédonienne. Il faut trouver un « modus vivendi » entre le développement de l'habitat et une harmonie dans la ville.

Valérie Jeandin, gérante de la société MiVi : c'est une vision un peu utopique. Toute initiative écologique et énergétique est longue.



Pour ce qui est d'un transport « propre », on y vient avec l'arrivée du Néobus, une bonne initiative qui va faciliter les transports et favoriser la libre circulation. On avance !

Jean-Pierre Mestre, formateur à l'IFAP : ce scénario est idyllique mais il n'est pas créateur de richesses. Comment finance-t-on ces maisons automatisées ? C'est plus un mode de vie mais ce bien-être ne nous fera pas vivre ni exister à l'extérieur.

Frédéric Pratelli, gérant des magasins Biomonde : tout me plaît (ou presque). On pense recyclable, bio et même à une réduction du temps de travail qui amène du bonheur aux salariés. Mais, si travailler chez soi peut être une solution, la clé du bonheur passe par des formations. Une formation

initiale ne peut pas être le moteur d'une vie professionnelle car elle ne permet plus de faire face à l'évolution des sociétés. Pour retrouver de l'intérêt dans les postes et permettre à chacun d'évoluer avec et dans la société, il faut encore plus impulser des formations professionnelles continues.

Pierre Kolb, PDG du bureau d'études A2EP : c'est un objectif naturel. À quoi bon développer des progrès technologiques, économiques et sociaux s'ils génèrent un mal-être des populations ? Il faut arrêter de penser que le progrès engendre automatiquement du bonheur. À un moment donné, il faut arrêter de penser que plus vaut mieux. Ça n'est pas en accumulant des biens qu'on trouve un sentiment de bien-être. Small is beautiful !

Leur vision personnelle de la Nouvelle-Calédonie en 2046



Michel Mees, directeur général de la SCIE Distribution : le territoire compte une 2^e agglomération autour de Koné/Pouembout puisqu'elle accueille 100 000 personnes supplémentaires. Nous avons dépassé les clivages commu-

nautaires et nous sommes devenus une tête de pont de l'Europe. Le chef d'entreprise pense que l'économie repose sur la libre circulation des biens et des personnes. La relation aux administrations est simplifiée. On a créé une passerelle monétaire entre la consommation moderne et la coutume au travers d'un bitcoin calédonien, une monnaie permettant de donner corps à cette économie circulaire vecteur de liaison entre les différentes ethnies. L'emploi est interchangeable : on n'a plus peur de changer de poste ni de secteur. D'ailleurs, on a mis en place des primes à la mobilité, notamment pour les plus jeunes. Et on a relancé le logement et la consommation des ménages à travers un urbanisme totalement rénové à la verticale. On ne craint plus de construire des bâtiments futuristes HQE +++.

Et des villages dans la ville ont fleuri, avec des entreprises non polluantes, de l'emploi, des loisirs et des commerces, ce qui évite aux populations de se déplacer.

Frédérique Pentecost, présidente de la Holding du Pacifique : l'économie du nickel est toujours présente mais elle est en harmonie avec la nature puisque davantage tournée vers les énergies propres. De même, l'agriculture et l'aquaculture ont fait l'objet d'un développement raisonné en adéquation avec la vie des populations. Côté transports la Nouvelle-Calédonie est propre, les îles sont désenclavées grâce à des liaisons maritimes régulières. Idem pour l'intérieur de la Grande Terre où les vols internes sont fréquents. La baisse des réglementations a boosté l'entrepreneuriat unipersonnel, d'une tribu, d'un clan. Le crowdfunding est davantage tourné vers l'économie kanak (pêche, agriculture, innovation, artisanat, etc.). On utilise ces savoir-faire comme faire-valoir de notre patrimoine culturel auprès des touristes, ce qui favorise une forte démarche d'innovation. L'école est devenue plus pratique : les jeunes travaillent dès 14

ans quelques heures par semaine et bénéficient ainsi d'une meilleure connaissance/compréhension de leur environnement. Cela permet d'éviter le décrochage scolaire. Tous les types d'hébergement sont présents, car nous avons compris qu'il ne faut pas forcément beaucoup pour faire quelque chose d'extraordinaire, et ils sont alimentés par un circuit d'agriculture locale.



Valérie Jeandin, gérante de la société MiVi : l'évolution est venue des jeunes générations qui ont des idées à revendre sur l'économie, les énergies renouvelables et le bio. On a (enfin) pris en compte les

entreprises avides d'aller de l'avant pour faire évoluer les choses et travailler plus sereinement. On travaille désormais dans l'offensive et plus dans la défensive, les uns avec les autres, ce qui favorise l'emploi local. On encourage l'auto-formation de manière à motiver des jeunes qui ont envie d'apprendre un métier. Nous avons de belles entreprises performantes qui font de la Nouvelle-Calédonie la 1^{ère} industrie des DOM-TOM.



Frédéric Pratelli, gérant des magasins Biomonde : l'économie est tournée vers le tourisme, une petite révolution en soi, assortie d'un développement avec les pays de la zone tant en matière

d'export que d'import. Considérée comme un bout de l'Europe dans le Pacifique, la Calédonie est un point d'entrée et de sortie du Pacifique, une sorte de « hub » commercial. Les énergies renouvelables sont légion dans nos productions électriques et le solaire fait partie intégrante de notre quotidien. Le pays a réussi son rééquilibrage économique. Pour lutter contre la désertification des provinces Nord et des Îles et sédentariser les populations, d'autres types d'industries ont été installés avec, en toile de fond, le tourisme. L'aéroport de Tontouta a intégré l'aérodrome de Magenta, ce qui facilite le transit des touristes vers le Nord et les îles. Toute l'agriculture calédonienne est maintenant 100 % bio !



Jean-Pierre Mestre, formateur à l'IFAP : on se réveille un matin et on entend à la radio qu'une molécule a été découverte qui va permettre de se priver du nickel dans la transformation des mé-

taux. Plus besoin du nickel donc pour faire des aciers inoxydables. On passera par un stade d'appauvrissement qui nous fera (re) découvrir les bienfaits de l'agriculture bio. On s'est tourné vers des spéculations financières (paradis fiscal). On a fait ce qu'a fait déjà le Vanuatu mais avec un système de garanties : on a renforcé nos critères pruden- tiels bancaires pour devenir une plateforme financière reconnue en jouant sur la réglementation et la liberté de sortir. On répond aux préoccupations de la jeunesse par du télétravail. Fini également les grands immeubles avec 80 personnes à la clim. On n'a plus qu'une centrale et des bureaux décentralisés.



Pierre Kolb, PDG du bureau d'études A2EP : je la vois innovante, décomplexée de sa taille et de son passé, ambitieuse sur le plan de l'or gris (les cerveaux, la connaissance et la matière grise) et des

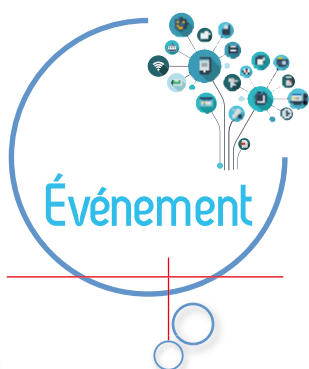
savoir-faire originaux et novateurs dans les domaines de l'économie bleue et verte. Elle exporte ses expertises spécifiques, qu'elle a développées au fil du temps, notamment grâce au nickel, dans le monde entier. Elle est devenue un modèle pour les pays insulaires au niveau mondial : ACP (African, Caribbean, Pacific) et OCT (Overseas countries and territories). Elle fait profiter ces pays de son expérience et de ses avancées. C'est devenu un pays leader, prospère, respectueux de son environnement et soucieux du bien-être de ses populations.

PROCHAIN DOSSIER CCI INFO DE FÉVRIER

Devenir entrepreneur...
Quelle place pour l'entrepreneuriat dans
l'économie calédonienne ?



Calédonie numérique



Événement



Le Club



Diagnostic



Petit
déjeuner

Le secteur du numérique est un puissant vecteur de croissance,
de productivité, de création d'entreprises et d'emplois.

Le MEDEF-NC lance son programme d'actions 2016 / 2018 :

« MEDEF Calédonie Numérique ».

Pour faciliter l'introduction du digital dans les entreprises et
encourager la transition numérique de l'économie calédonienne.



Mieux comprendre le vocabulaire du numérique et du web

Parlez-vous TIC ?... Un peu, beaucoup, passionnément, pas du tout ? Pour mieux comprendre le monde des e-technologies et du numérique dans lequel nous évoluons quotidiennement, il est devenu essentiel d'en maîtriser le langage et de l'adapter en entreprise. Un glossaire s'impose !

Adresse IP : numéro d'identification d'un équipement réseau directement connecté à Internet.

Authentification : c'est la procédure qui consiste, pour un système informatique, à vérifier l'identité d'une personne ou d'un ordinateur afin d'autoriser l'accès de cette entité à des ressources (systèmes, réseaux, applications...).

AVEC (Apportez Votre Équipement Connecté) : désigne l'usage d'équipements informatiques personnels dans un contexte professionnel. Un équipement AVEC est un équipement fourni par l'employé ayant accès à une partie ou à la totalité des données du réseau informatique de l'entreprise.

Balise : marque utilisée dans un texte pour signaler au programme qu'une commande spécifique doit être exécutée.

MOOC (Massive Open Online Course) : cours dispensés uniquement en ligne, accessibles à tous et gratuits.

Code QR : acronyme de Quick Response Code ou code barre 2D. Le QR code est en deux dimensions, comprend de nombreuses

informations et est lisible par les smartphones et tablettes.

Curation : activité qui consiste à identifier des sources de contenus (sites, blogs, médias sociaux), à en trier les contenus les plus pertinents et à les présenter sous la forme d'une agrégation thématique sur un média web distinct des sources d'origine.

Data journalisme : nouvelle technique journalistique qui consiste à analyser des données complexes et en extraire des informations pertinentes pour les présenter graphiquement d'une manière interactive.

Dispositif nomade : objet de taille réduite qui permet la consultation, l'échange d'informations sans être relié à une installation fixe.

Ethernet : désigne un protocole de réseau local (LAN). Celui-ci se base sur des commutations de paquets et sur des câbles en paires torsadées pour permettre de relier plusieurs machines entre elles.

Fab Lab : lieu ouvert au public où sont mis à disposition toutes sortes d'outils, notamment des machines-outils pilotées par ordi-

nateur, pour la conception et la réalisation d'objets.

Hyperlien : lien associé à un élément d'un document hypertexte et qui donne la possibilité d'aller de manière automatique du document consulté à un document lié.

Internet des objets : caractérise des objets physiques connectés ayant leur propre identité numérique et capables de communiquer les uns avec les autres. Ce réseau crée en quelque sorte une passerelle entre le monde physique et le monde virtuel.

Serious game : logiciel qui combine une intention « sérieuse » (de type pédagogique, informative, communicationnelle, marketing, idéologique ou d'entraînement) avec des ressorts ludiques.

Malware ou logiciel malveillant : logiciel (virus, ver, cheval de Troie) développé par un pirate dans le but de nuire à un système informatique.

Métadonnées : ensemble structuré d'informations décrivant une ressource quelconque.

Réalité augmentée : technique permettant d'insérer en temps réel un élément 2D ou 3D dans une image réelle.

Sérendipité : caractérise le processus de recherche d'informations sur le web menant de liens en liens à la découverte d'une information utile, hors du contexte de la recherche initiale.

Web sémantique : Web intelligent ou 3.0, où les informations ne seraient plus stockées mais comprises par les ordinateurs afin d'apporter à l'utilisateur ce qu'il cherche vraiment.



DES LOGICIELS 100% CALEDONIENS

CONTACT

Gérez vos devis, factures et suivez votre clientèle en toute simplicité et à votre rythme

Que ce soit en mode traditionnel



ou
sur le Cloud



Des solutions adaptées à vos besoins



CAL-PAYE

Une gestion des Salaires sécurisée, optimisée, évolutive et adaptée à vos besoins

CAL-RH

Disposez d'une vision globale sur vos collaborateurs : recrutement, formation, suivi et rémunération. Couplé ou non avec CAL-PAYE



Des logiciels de gestion et des services de qualité

commercial@login.nc

www.login.nc

24.98.89 - 74.42.67

Entretien du réseau Aep
Maintenance et télégestion
Assainissement
Assistance et conseils
Travaux VRD



SEEM

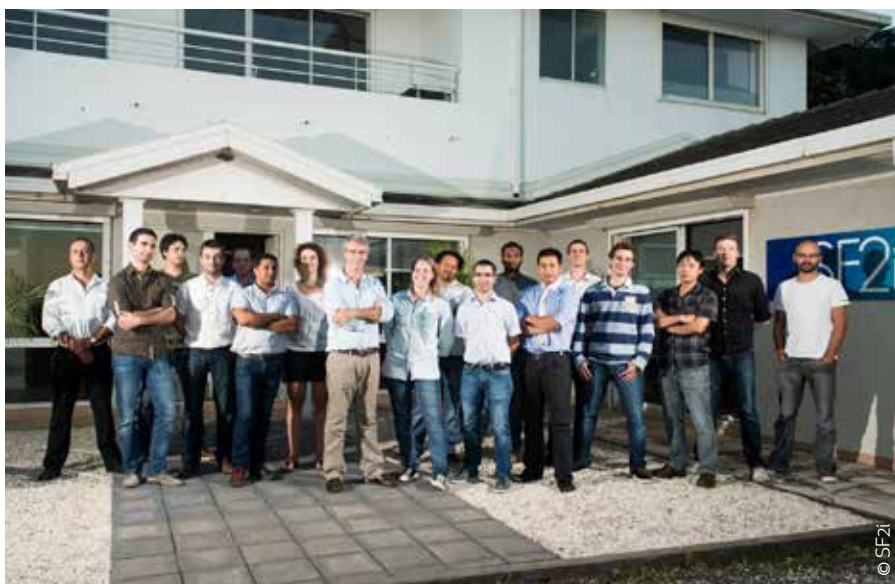
SOCIÉTÉ EAU ET ENVIRONNEMENT DE MARÉ



BP 34 • 98 829 TADINE MARÉ • Tél. 74 19 49 • 45 70 45
seem@lagoon.nc

L'holocratie, ou la recherche du bonheur alliée à la performance

Briser la logique pyramidale pour établir un modèle égalitaire : c'est le pari d'un modèle de management venu tout droit des États-Unis, l'holocratie. La société calédonienne SF2i a décidé d'intégrer ce modèle de gouvernance dans sa structure afin de favoriser le bonheur de ses salariés par le biais d'une organisation efficace et d'un meilleur engagement, le tout en poursuivant sa croissance économique.



L'équipe de SF2i

Supprimer les positions de pouvoir et la bureaucratie, donner plus d'agilité à l'entreprise... Les bienfaits supposés de l'holocratie sont tels que ce système de gouvernance mis au point en 2001 par un éditeur de logiciels américain, Ternary Software, a, depuis, fait des émules. Aujourd'hui, près de 400 entreprises à travers le monde utilisent ce modèle. Primée aux Trophées de l'entreprise en 2014 dans la catégorie Innovation managériale, la société SF2i - spécialisée dans la gestion complète de systèmes d'information - applique un modèle d'entreprise libérée dans son organisation depuis sa création en 2008 et utilise un cadre opérationnel et organisationnel basé sur l'holocratie depuis 2015.

Pour des salariés engagés et heureux

« Chez SF2i, nous avons depuis l'origine une culture d'entreprise forte : l'entreprise du bonheur. Nous voulons que nos collaborateurs se sentent heureux de venir

travailler le matin », souligne d'emblée Paul Lanier, le gérant de SF2i. La société fonctionne sur un modèle d'entreprise libérée dont la valeur principale est la confiance et le respect de l'autre. En pratique, cela signifie un fonctionnement très proche de celui d'une start-up : absence de fiches de postes et de hiérarchie, liberté dans les horaires, possibilité de faire du télétravail, etc. Du fait d'une croissance importante (SF2i compte aujourd'hui 35 salariés), il est devenu nécessaire pour la société de trouver un cadre à ce modèle. « L'holocratie nous a permis d'apporter un modèle de gouvernance à SF2i tout en conservant nos valeurs. Ainsi, nous ne cherchons plus à dire aux collaborateurs comment travailler mais pourquoi », souligne Florian Chabot, responsable qualité, portant une trentaine de rôles chez SF2i et formé à l'holocratie en Métropole par la société iGi Partners. Les descriptions de tâches, par essence statiques, sont remplacées par des rôles qui, quant à eux, évoluent au gré des circonstances, des demandes ou des besoins

de l'organisation. L'objectif est avant tout de se focaliser sur la raison d'être de l'entreprise : la satisfaction clients. Grâce à ce système, SF2i connaît un turnover très faible, offre un cadre attrayant pour de nouveaux collaborateurs et poursuit sa croissance.

Un système de pilotage dynamique

Dans l'holocratie, la structure est vivante, elle peut évoluer selon ses besoins. Le modèle constitue une pratique pour les entreprises en recherche d'efficacité et d'agilité : organisation, processus de décision, réunions. Tout est formalisé (par le biais d'un logiciel et d'une constitution) et exécuté de manière transparente. Il s'agit de supprimer les obstacles pour que le travail puisse être fait plus rapidement avec plus de clarté et plus d'autonomie. « Dans notre entreprise, chaque salarié est responsabilisé et dispose d'un pouvoir de décision. Nous prenons le parti de faire confiance aux compétences de nos équipes », souligne Paul Lanier. « C'est un modèle permettant, de manière collaborative, d'élaborer un cadre du vivre ensemble dans l'entreprise qui procure un sentiment d'équité et de confiance. Chacun conduit l'amélioration continue au service de la satisfaction de nos clients. »

Contact

SF2i
112 Promenade Pierre Vernier
Val Plaisance
Tél. : 24 23 22
www.sf2i.nc
f SF2i
www.igipartners.com
www.labdsurlholacracy.com



Boucherie - Charcuterie Fruits et Légumes



Du lundi au vendredi 7h30-19h
le samedi 7h30-12h // 14h30-19h - le dimanche 7h30-12h
Tél. : 45 08 08 - Fax : 45 11 18 - lifou-fraicheur@lagoon.nc

DM Concept

Construction Métallique

- Docks, Mezzanines (Etude et Réalisation)
- Projet Globale (PC, Etude et Réalisation tous corps d'état)
- Clôture, Portails
- Grilles de protections

Tél. : 78 37 17 - www.dmconcept-nc.com

dm.concept@hotmail.com



Expert-comptable et comptable libéral : une profession réglementée

Si un chef d'entreprise n'est pas tenu de faire appel à un expert-comptable ou à un comptable libéral, l'exercice indépendant de la comptabilité est réglementé. Tout contrevenant s'expose à de graves sanctions en cas d'exercice illégal de la profession.

Qu'est-ce qui différencie un expert-comptable d'un comptable libéral ?

L'expert-comptable et le comptable libéral sont deux notions assimilées, deux professions qui ont pour but de réviser, d'apprécier, de tenir, de centraliser, d'ouvrir, d'arrêter, de surveiller, de redresser et de consolider les comptabilités des entreprises et/ou des organismes auxquels ils ne sont pas liés par un contrat de travail. L'expert-comptable et le comptable libéral sont seuls habilités à attester la régularité et la sincérité des comptes annuels.

Seule différence, les comptables libéraux ont reçu l'agrément du gouvernement avant la délibération n°081/CP du 16 avril 2002 portant réglementation des professions d'expert-comptable et de comptable libéral en Nouvelle-Calédonie. Les comptables libéraux ne sont pas forcément titulaires du diplôme d'expert-comptable mais ont obtenu l'agrément prévu par la réglementation antérieurement applicable, leur permettant de continuer d'exercer sous la nouvelle réglementation de 2002.

Quel est le rôle de l'expert-comptable ?

En marge de sa mission principale qui consiste à la tenue de la comptabilité, l'expert-comptable doit être un conseil-



ler pour le chef d'entreprise sans pour autant s'immiscer dans la gestion de l'entreprise. Ce que recherche un chef d'entreprise, c'est d'être appuyé de façon régulière dans ses démarches quotidiennes. C'est là toute la difficulté pour un expert-comptable que de dire ce qui est faisable ou pas sans prendre de décision à la place du chef d'entreprise. Le champ d'intervention de l'expert-comptable peut être vaste. De fait, il est très important pour l'entrepreneur de définir avec son expert-comptable le cadre de son intervention, via une lettre de mission. Celui-ci peut intervenir au stade de la création, lors de la reprise d'entreprise ou dans le cadre du développement de

l'activité. Bien évidemment, les experts-comptables sont tenus au secret professionnel, ce qui permet aux clients d'être protégés et de s'assurer que les données de leur entreprise ne vont pas être divulguées sur la place publique.

Un chef d'entreprise a-t-il l'obligation de faire appel à un expert-comptable ?

Non. Tout chef d'entreprise est responsable de sa comptabilité. Il n'a aucune obligation d'avoir un comptable quelle que soit la taille de son entreprise ou le nombre de salariés. Le chef d'entreprise a le choix de faire sa comptabilité tout seul, d'employer un comptable ou d'ex-

BON À SAVOIR

Attention : même sans établir le bilan, la saisie d'écritures comptables par une personne exerçant à titre indépendant non inscrite à l'Ordre des experts-comptables est passible des sanctions pour exercice illégal d'une profession réglementée.

OBLIGATION D'UNE ASSURANCE PROFESSIONNELLE

Cette profession étant réglementée dans le cadre de son exercice en indépendant, tout expert-comptable et comptable libéral a l'obligation de souscrire une assurance professionnelle de responsabilité civile. Cette dernière ayant pour objectif de les garantir des risques qu'ils pourraient encourir en raison des travaux qu'ils effectuent et de couvrir les dommages éventuellement causés à un client.

ternaliser sa comptabilité auprès d'un professionnel agréé.

Quelles sont les conditions requises pour exercer en libéral ?

En Nouvelle-Calédonie, nul ne peut porter le titre d'expert-comptable ou de comptable libéral, ni en exercer la profession s'il n'est pas agréé par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et inscrit au tableau de l'Ordre des experts-comptables et comptables libéraux de la Nouvelle-Calédonie.

Pour être agréé par le gouvernement en qualité d'expert-comptable, les conditions suivantes doivent être remplies :

- être titulaire du diplôme français d'expertise comptable ou justifier de titres ou de diplômes étrangers permettant l'exercice de la profession d'expert-comptable en France métropolitaine,
- être Français ou ressortissant d'un État membre de la Communauté européenne,
- jouir de ses droits civiques,
- ne pas avoir été l'auteur de faits contraires à l'honneur, à la probité et aux bonnes mœurs, n'avoir subi aucune condamnation criminelle ou correctionnelle de nature à entacher son honorabilité et, notamment,

aucune condamnation comportant l'interdiction du droit de gérer et d'administrer les sociétés, plus généralement présenter toute garantie de moralité,

- ne pas être inscrit au tableau d'un Ordre ou à tout autre organisme autorisant à exercer la profession hors de la Nouvelle-Calédonie.

L'agrément délivré par le gouvernement est ensuite publié au Journal officiel de Nouvelle-Calédonie. Après avoir obtenu l'agrément du gouvernement, il faut s'inscrire à l'Ordre des experts-comptables et comptables libéraux de Nouvelle-Calédonie. C'est seulement à partir du moment où l'inscription est validée que l'exercice de l'activité peut démarrer.

Attention : l'exercice de cette activité en tant que salarié n'est pas soumis à cette réglementation.

Justement, quelles sont les pièces à fournir pour être inscrit à l'Ordre des experts-comptables et des comptables libéraux de la Nouvelle-Calédonie ?

- Pour les personnes physiques : le diplôme d'expert-comptable, un CV, un justificatif de domicile, un extrait de naissance ou le passeport, un certificat de situation fiscale et un extrait de casier judiciaire n°3.
- Pour les personnes morales : le diplôme d'expert-comptable, un CV, un justificatif de domicile, un extrait de naissance ou le passeport, un certificat de situation fiscale, un extrait de casier judiciaire n°3, une copie de l'arrêté du gouvernement qui donne l'agrément du ou des gérants, une copie des statuts de la société, un extrait Kbis ainsi qu'un extrait Ridet.

Quelles sont les sanctions en cas d'exercice illégal de la profession ?

Selon l'article 433-17 du Code pénal : l'usage sans droit d'un titre attaché à une profession réglementée par l'autorité

publique ou d'un diplôme officiel ou d'une qualité dont les conditions d'attribution sont fixées par l'autorité publique est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende.

Pour les personnes physiques, les sanctions peuvent aussi être l'interdiction d'exercer une fonction publique ou une activité professionnelle ou sociale dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de laquelle l'infraction a été commise. La durée de l'interdiction temporaire d'exercer étant portée à dix ans maximum. La brigade financière est chargée de contrôler ces infractions.

Contact

Ordre des experts-comptables et des comptables libéraux de la Nouvelle-Calédonie
11 rue de Sébastopol
Nouméa
Tél. : 28 64 07
www.oecca.nc

CCI
Cellule conseils
15, rue de Verdun
Nouméa
Tel. : 24 48 36.

Service d'études, de législation et du contentieux (gouvernement)
Immeuble Jacques Iekawé
12 avenue Paul Doumer
Tél. : 25 60 97
25Selc.daaj@gouv.nc

SARL WAITEA-AK-ETR

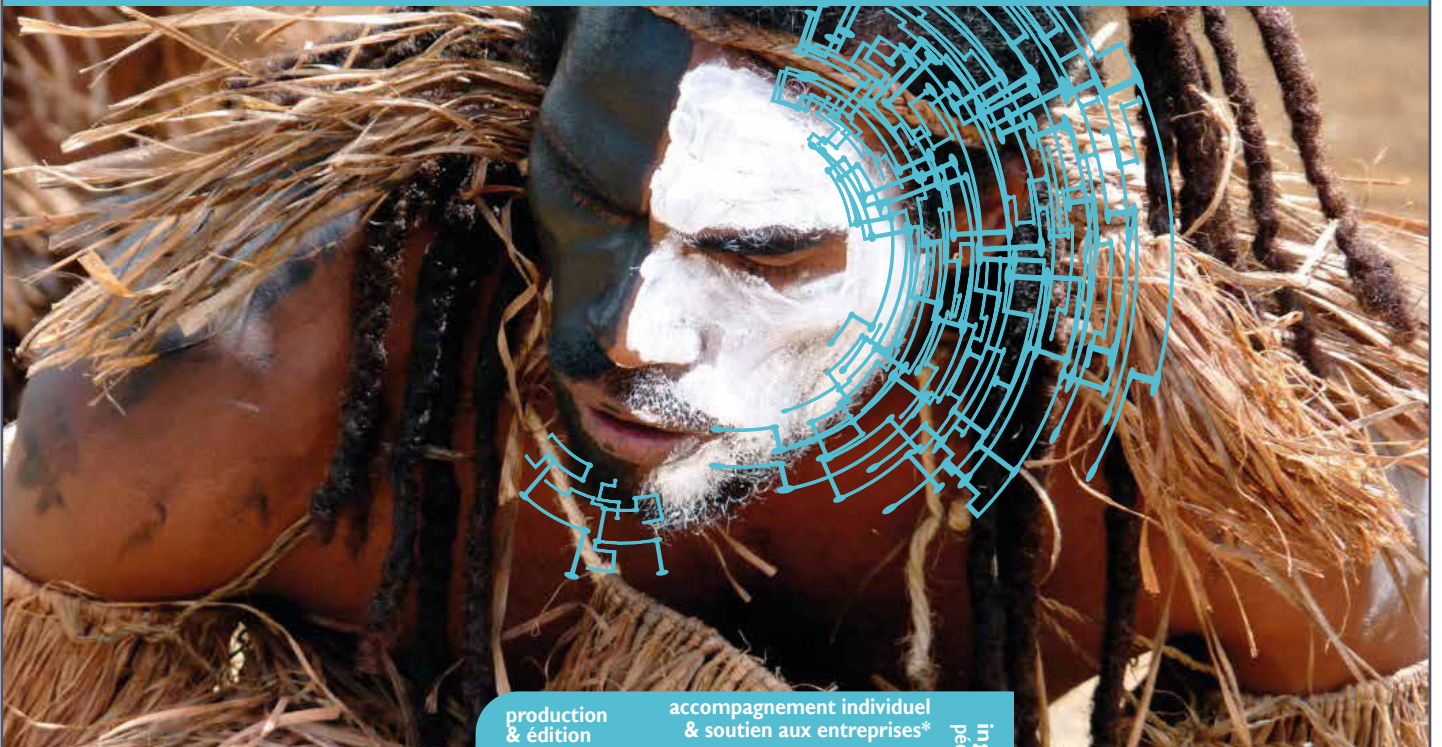
TERRASSEMENT - ROULAGE - VRD...



Tél/Fax : 45 06 47

Mob. : 79 72 86

LE DEVELOPPEMENT PASSE PAR LA CONNAISSANCE DE L'HISTOIRE, DES MENTALITES ET DE LA CULTURE EN NOUVELLE-CALÉDONIE



Cabinet
JK UKEIWĒ
Consulting, Ingénierie Culturelle et Formation

production
& édition

consulting
histoire
& culture
calédonienne

accompagnement individuel
& soutien aux entreprises*

ingénierie culturelle

événementiel

études
création et gestion de projets
économiques innovants

ingénierie
pédagogique

www.jkukeiwe.nc

(+687) 94 51 54

facebook.com/cabinet.jkukeiwe

*accompagnement universitaire en métropole et insertion en NC

Se former aux métiers de la maintenance industrielle

Lancée il y a un an, la formation AMEI (Agent de maintenance en électricité et instrumentation) de la CCI Apprentissage s'adresse aux jeunes souhaitant intégrer un cursus professionnalisant. C'est également une opportunité pour les entreprises calédoniennes de former des jeunes à leurs techniques de travail et, pourquoi pas, de leur proposer un contrat à l'issue de la formation.



Le certificat consulaire AMEI valide un niveau IV (équivalent au bac). La formation se déroule sur un an avec un rythme d'apprentissage de trois semaines en entreprise et une semaine de cours à la CCI Apprentissage dans des salles/ateliers spécialement équipées. Le recrutement, réalisé sous la forme d'un job dating, a eu lieu en octobre cette année pour un début de formation en février 2017.

« La formation a été créée par la CCI afin de répondre à une demande des entreprises du secteur industriel. Elle a donc été construite en partenariat direct avec ces dernières. Elles ont notamment validé tout le contenu des cours dispensés à la CCI Apprentissage pour qu'il soit adapté à leurs besoins » souligne Frédéric Verrier, formateur référent de la formation AMEI.

Une formation professionnalisante

En 2016, 13 jeunes apprentis ont intégré la formation AMEI, avec des retours très positifs, selon le formateur. « Les jeunes sont demandeurs de ce type de formule. D'autant que nous avons choisi, avec l'équipe pédagogique, d'axer les cours sur des cas pratiques. Nous constatons que c'est un excellent moyen de les impliquer et de les intéresser sur le long terme ». Les élèves de la promotion 2016-2017 ont ainsi travaillé sur un projet de maquette pédagogique de régulation qui regroupe toutes les technologies étudiées au cours de la formation. Construite en cours d'année, cette maquette sera réutilisée par la prochaine promotion et servira de base de travail aux apprentis tout au long de leur cursus. La formation AMEI a pour objectif de rendre les apprentis opérationnels rapidement aussi bien dans le choix des matériaux que dans l'implan-

tation technique, la modification de schémas électriques, la maintenance ou encore le suivi technique.

Un partenariat fort avec les entreprises

Les entreprises partenaires sont fortement impliquées tout au long du parcours des apprentis. La CCI Apprentissage organise ainsi régulièrement des rencontres en entreprise avec le maître d'apprentissage (le référent de l'apprenti en entreprise), afin d'évaluer l'évolution de l'acquisition des compétences professionnelles de chaque étudiant.

« Le suivi est vraiment la clé de la réussite. Chaque année, nous organisons une journée de rencontre et d'échanges dédiée aux maîtres d'apprentissage. À cette occasion, nous leur présentons les outils sur lesquels nous travaillons pour qu'ils puissent nous faire part de leurs retours. Il est indispensable de rester à l'écoute des entreprises et de leurs besoins » précise Frédéric Verrier. De la même manière, les futurs maîtres d'apprentissage se voient proposer une journée de formation par la CCI Apprentissage. Pour un entrepreneur, l'intérêt d'avoir recours à ce type de contrat est double : il lui permet de recruter des personnes motivées qu'il va pouvoir former à ses outils de travail et, en parallèle, l'entreprise est exonérée des charges patronales et salariales. Le coût de la formation est quant à lui pris en charge par la Direction de la formation professionnelle continue (DFPC). Une formule gagnante pour les jeunes calédoniens et pour les entreprises. Entrepreneurs, vous êtes intéressés par cette formation en alternance AMEI ? Contactez la CCI Apprentissage !

✦ Pour plus de renseignements sur cette formation, contacter :

CCI Apprentissage
14 rue de Verdun – Centre-Ville
Tél : 24 31 45
www.cfa.cci.nc

SENAT COUTUMIER

Depuis le 3 septembre 2016, et pour une durée d'un an, le président du sénat coutumier de la Nouvelle-Calédonie est M. Joanny Chaouri, sénateur de l'aire laaï.

*Délibération n° 10-2016/SC du 30 août 2016
JONC n° 9322 du 22/09/2016*

NOMINATIONS

À compter de sa prise de fonctions, Mme Emeline Boivin est nommée en qualité de chef du service du Registre du commerce et des sociétés de la Direction des affaires économiques pour une durée de trois ans.

M. Gérard Colomina est nommé en qualité de chef du service des prix de la Direction des affaires économiques pour une durée de trois ans.

Mme Sylvie Bougault est nommée en qualité d'adjointe au chef du service des prix de la Direction des affaires économiques.

Arrêté n° 2016-1983/GNC du 20/09/16

Arrêté n° 2016-1985/GNC du 20/09/16

Arrêté n° 2016-1987/GNC du 20/09/16

JONC n° 9324 du 29/09/16

TGC

Pour les opérations dont le fait générateur intervient entre le 1^{er} avril 2017 et le 30 juin 2018 :

- le taux réduit de la taxe générale sur la consommation est fixé à 0,25 %
- le taux spécifique est fixé à 0,35 %
- le taux normal est fixé à 0,5 %
- le taux supérieur est fixé à 1 %.

La délibération fixe les activités pour lesquelles les différents taux s'appliquent.

Les taux applicables aux opérations dont le fait générateur intervient au-delà du 1^{er} juillet 2018 seront fixés par une délibération ultérieure.

D'ores et déjà le taux réduit s'applique aux livraisons de biens ou de produits transformés localement.

Par la suite, un arrêté du gouvernement pris après avis de la commission de la législation et de la réglementation économique et fiscale fixera la liste des autres biens pour lesquelles les opérations d'importation, de livraison, commission, courtage et façon relèvent du taux réduit et du taux supérieur. Il fixera également les prestations de services relevant du taux réduit, du taux spécifique, et du taux supérieur.

Délibération n° 175 du 19/10/2016

JONC n° 9337 du 8/11/2016

FIXATION DES PRIX

La liste des produits alimentaires et non alimentaires ainsi que les prestations de services dont le prix peut être fixé en application des dispositions de l'article Lp. 411-2 du Code de commerce applicable en Nouvelle-Calédonie est définie en annexe à la délibération n° 176 du 19/10/16.

Délibération n° 176 du 19/10/16

JONC n° 9337 du 08/11/16

CIRCULATION DES DONNÉES ET DU SAVOIR

Les administrations mentionnées au premier alinéa de l'article L. 300-2 du Code des relations entre le public et l'administration, (l'Etat, les collectivités territoriales, les personnes de droit public ou les personnes de droit privé chargées d'une telle mission) sont tenues de communiquer les documents administratifs qu'elles détiennent aux autres administrations mentionnées au même premier alinéa de l'article L. 300-2 qui en font la demande pour l'accomplissement de leurs missions de service public.

LOI n° 2016-1321 du 7/10/16

JONC n° 9331 du 20/10/16

COMITÉ DU COMMERCE EXTÉRIEUR MINIER

Sont nommés membres du Comité du commerce extérieur minier en qualité de représentants des organisations professionnelles des exportateurs de produits miniers et métallurgiques :

Titulaires : M. Xavier Gravelat et M. Thibaut Martelin

Suppléants : M. Christian Taupua et M. Michel Blineau

En qualité de représentants des organisations professionnelles de l'industrie métallurgique, sont nommés :

Titulaire : M. Jérôme Fabre

Suppléante : Mme Jeanne Adrian

Les membres du comité sont nommés pour deux ans à compter de la date de publication du présent arrêté.

Arrêté n° 2016-2175/GNC du 10 octobre 2016

JONC n° 9331 du 20/10/16

TRP

L'établissement territorial de formation professionnelle des adultes (ETFPA) est habilité à préparer au diplôme de la Nouvelle-Calédonie de conducteur(trice) de transport

routier de personnes, dans ses locaux situés à Bourail, rue Duvergier et à organiser une session de formation de 12 stagiaires maximum, sur un volume horaire de 393 heures en centre de formation.

L'habilitation est accordée jusqu'au 31 mai 2017.

Arrêté n° 2016-2179/GNC du 10/10/16

JONC n° 9331 du 20/10/16

TÉLÉ-SERVICE

En application des II et III de l'article Lp 920.3 du Code des impôts, un traitement informatisé de données à caractère personnel est mis en œuvre sur Internet par la Direction des services fiscaux pour permettre aux contribuables la transmission par voie électronique de leurs déclarations, et notamment :

- les déclarations d'impôt sur les sociétés et activités métallurgiques ou minières,
- les déclarations de contribution additionnelle à l'impôt sur les sociétés au titre des revenus distribués,
- les déclarations de taxe de solidarité sur les services,
- les déclarations d'impôt sur le revenu des personnes physiques (déclaration d'ensemble des revenus et déclaration annexe de revenus fonciers).

Les données ou catégories de données à caractère personnel traitées sont les suivantes :

- 1° l'identifiant de connexion choisi par l'utilisateur,
- 2° l'identification du dossier du contribuable visé : identifiant Pacifisc du dossier,
- 3° les données relatives à la déclaration souscrite : période d'imposition concernée, ensemble des données déclaratives contenues dans le formulaire, date et heure de saisie de la déclaration, auteur de la saisie de la déclaration, date et heure de dépôt de la déclaration, auteur du dépôt de la déclaration, état du dépôt effectué (brouillon ou déposé), identifiant unique de l'opération (accusé de réception),
- 4° l'adresse de courrier électronique du déclarant pour l'envoi de l'accusé de réception.

Arrêté n° 2016-2191/GNC du 10 octobre 2016

JONC n° 9331 du 20/10/16

TAUX DE L'USURE AU 1^{ER} OCTOBRE 2016

PRÊTS AUX PERSONNES MORALES

(hors activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole, ou professionnelle non commerciale)

- Prêts pour achat ou vente à tempérament	6.60 %
- Prêts à taux variable d'une durée supérieure à 2 ans	2.64 %
- Prêts à taux fixe d'une durée supérieure à 2 ans	2.93 %
- Découverts en compte	13.19 %
- Autres prêts d'une durée inférieure ou égale à 2 ans	2.56 %

PRÊTS AUX PERSONNES PHYSIQUES ET PERSONNES MORALES

- Découverts en compte	13.19 %
------------------------------	---------

PRÊTS AUX PARTICULIERS

Prêts immobiliers

- Prêts à taux fixe	3.61 %
- Prêts à taux variable	3.12 %
- Prêts relais	3.71 %

Autres prêts

- Prêts inférieurs ou égaux à 357 995 XPF	20.01 %
- Prêts entre 357 995 XPF et 715 990 XPF	12.99 %
- Prêts supérieurs à 715 990 XPF	6.95 %

INTÉRÊT LÉGAL

Vos factures ne sont pas réglées à temps et vous envisagez de réclamer des intérêts de retard ? Deux solutions... :

- Vous avez prévu dans vos conditions de paiement un intérêt conventionnel que vous réclamerez après mise en demeure de payer.
- Vous n'avez rien prévu et vous devrez appliquer l'intérêt légal, toujours après mise en demeure de payer.

	2015		2016	
	1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre	1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre
Personnes physiques n'agissant pas pour des besoins professionnels	4,06 %	4,29 %	4,54 %	4,35 %
Autres cas	0,93 %	0,99 %	1,01 %	0,93 %

TAUX DE BASE BANCAIRE

TBB moyen pondéré : 6,60 %

Source : Institut d'émission d'outre-mer

IRL, INDICE DE RÉVISION DES LOYERS D'HABITATION



Créé en 2007, cet indice est venu remplacer le BT21 uniquement dans le cadre des loyers d'habitation. À compter du 11 octobre 2012, pour les baux conclus ou renouvelés après le 1^{er} janvier 2007, les loyers des locaux à usage d'habitation peuvent être revalorisés suivant l'indice de révision des loyers, dans la limite maximale de 2% par an, conformément à la délibération n°152 du 28 septembre 2011 relative à la révision du prix des loyers. IRL (Base 100 en décembre 2006).
IRL septembre : 120,37 / octobre : 120,38*

❖ Pour tout renseignement, contactez la Direction des affaires économiques : tél. 23 22 50 – dae@gouv.nc

INDICE ET TAUX

- Prix octobre 2016	106,14 %
- Prix octobre 2016 hors tabac	105,19 %
- Inflation 2016 hors tabac	- 0,2 %
- Inflation générale (des 12 derniers mois)	- 0,2 %

SALAIRE MINIMUM GARANTI * (DEPUIS LE 1^{ER} FÉVRIER 2015)

- SMG horaire	904,81 ^F
- SMG mensuel	152 912 ^F

SALAIRE MINIMUM AGRICOLE (DEPUIS LE 1^{ER} FÉVRIER 2015)

- SMAG horaire	769,09 ^F
- SMAG mensuel	129 977 ^F

* Sous réserve de la convention collective de l'accord professionnel de branche.

FEUILLE DE PAIE

LES PLAFONDS À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2015

- Plafond Cafat	354 900 ^F
- Plafond maladie Cafat / Ruamm	
- Tranche 1	498 300 ^F
- Tranche 2 (de 498 301 F CFP)	5152 900 ^F
- Plafond FSH (fonds social de l'habitat) Délibération modifiée n° 210 du 30.10.1992 – Article 2	299 500 ^F
- Plafond Formation professionnelle Articles Lp 720-1 à 720-5 et R 720-3 du Code des impôts de Nouvelle-Calédonie	354 900 ^F
- Plafond Sécurité Sociale - CCS non plafonnée	384 009 ^F

Pour toute information complémentaire, contactez la Cafat : Tél. 25 58 00

ÉVOLUTION DU BT21

	2014	2015	2016
Janvier	101,50	101,34	102,24
Février	101,52	101,50	102,18
Mars	101,49	101,27	101,99
Avril	101,40	101,32	101,67
Mai	101,49	102,11	101,52
Juin	101,53	102,18	101,66
Juillet	101,63	102,20	101,89 ^{***}
Août	101,60	102,04	101,99
Septembre	101,52	101,90	102,42
Octobre	101,43	101,99	102,33 [*]
Novembre	101,40	101,98	
Décembre	101,41	101,85	

Attention, index BT21 rénové (voir www.isee.nc ou contactez le Centre d'informations économiques de la CCI pour plus de renseignements - Tél. 24 31 20 - doc@cci.nc).
Base 100 : décembre 2012.

* = Indice provisoire. - ** = valeur rectifiée

Le gérant d'une SARL peut-il librement augmenter sa rémunération ou son salaire, ou bien doit-il consulter les associés pour cela ?

C'est l'assemblée générale ordinaire des associés qui fixe librement la rémunération des gérants (majorité requise : plus de 50 % du capital). Si le gérant est également associé, il participe au vote. Cette rémunération peut être fixe et/ou proportionnelle aux résultats de la société et entre dans la catégorie fiscale des "traitements et salaires".

Elle est déductible fiscalement pour la société.

D'un point de vue social, la rémunération du gérant est soumise aux cotisations sociales du régime :

- des salariés, s'il s'agit d'un gérant minoritaire,
- des non-salariés, s'il s'agit d'un gérant majoritaire.

Le mode de calcul de la rémunération peut-il être précisé dans les statuts d'une SARL ?

Oui, c'est légal mais cela créerait des contraintes inutiles car à chaque changement dans ce mode de calcul, guidé par les fluctuations de la santé financière de l'entreprise, le gérant serait contraint de réunir une assemblée générale extraordinaire pour modifier les statuts, puis de déposer un exemplaire de ces statuts mis à jour au Registre du commerce et des sociétés. Ce qui représente du temps et un coût. Il est donc préférable de l'indiquer dans un procès-verbal d'assemblée.



Est-il possible d'échanger ou de se faire rembourser un produit acheté en solde ?



Un article soldé bénéficie des mêmes garanties que tout autre article. Ainsi l'annonce « ni repris, ni échangé » que l'on trouve parfois en période de solde ne dispense pas le commerçant d'échanger ou de rembourser l'article en cas de défaut de fabrication non apparent (vice caché).

Cependant si l'article ne convient plus et qu'il n'y a pas de vice caché, le commerçant n'est pas tenu juridiquement à l'échange : il peut le faire à titre purement commercial.

Le commerçant est tenu d'appliquer toute disposition concernant l'échange et le remboursement dont il a fait la publicité, sous quelque forme que ce soit.

Pour plus d'information sur la réglementation des soldes : www.dae.gouv.nc

Pour en savoir plus :

CCI - Informations juridiques
Tél. 24 31 32 / jur@cci.nc
CCI - Centre d'information économique
Tél. 24 31 20 / doc@cci.nc
www.cci.nc

ÉCHÉANCES FISCALES ET SOCIALES

20 décembre

Mutuelle des patentés et des libéraux
Paiement de la cotisation de janvier 2017 (règlement mensuel).

31 décembre

Impôt sur les sociétés - IS

Date limite du paiement de l'acompte. Dépôt de la liasse fiscale et paiement du solde de l'IS pour les entreprises passibles de l'impôt sur les sociétés clôturant au 31/08.

Date limite de dépôt de la déclaration et du paiement pour les professionnels clôturant leur exercice social au 28/02, 31/05, 31/08 et 30/11.

CAFAT

Pour les indépendants :

Les cotisations et la CCS doivent être payées avant le début de chaque trimestre soit le 31 décembre pour les cotisations du 1^{er} trimestre 2017.

10 janvier 2017

Mutuelle du commerce

Paiement des cotisations de janvier 2017.

20 janvier

Mutuelle des patentés et des libéraux

Paiement de la cotisation de février 2017 (règlement mensuel).

31 janvier 2017

CAFAT

Pour les employeurs :

Les cotisations et contributions doivent être versées à la CAFAT dans le mois suivant chaque trimestre civil, c'est à dire au plus tard le 31 janvier.

Impôt sur les sociétés - IS

Date limite du paiement de l'acompte.

Date limite de dépôt de la liasse fiscale et paiement du solde de l'IS pour les entreprises passibles de l'impôt sur les sociétés clôturant au 30 septembre.

Date limite de dépôt de la déclaration et du paiement pour les professionnels clôturant leur exercice social au 31/03, 30/06 et 30/09, 31/12.

10 février 2017

Mutuelle du commerce

Paiement des cotisations de février 2017.





Le leader français de l'hygiène professionnelle est toujours présent en Nouvelle Calédonie



Val'Hygiène, une équipe dynamique et professionnelle, adopte une alternative efficace à la chimie traditionnelle en choisissant de distribuer la gamme ARGOS by ORAPI Hygiène.

En Novembre 2016, Val'Hygiène reçoit Bruno MANTOVAN, formateur ORAPI HYGIENE, mandaté par Monsieur Guy CHIFFLOT Président du Groupe ORAPI, en visite annuelle sur le territoire pour présenter les nouveautés de la gamme Argos.

ARGOS by ORAPI Hygiène :

Une gamme de produits professionnels adaptés aux secteurs de la santé, des Cafés Hôtels Restaurants, des collectivités, des industries et entreprises de propreté, mais aussi adaptés aux particuliers désireux d'utiliser des produits alliant efficacité et écologie.

ORAPI Hygiène s'inscrit dans une démarche écologique avec une nouvelle gamme innovante, la **BE Orapi**, composée de **PRODUITS BIOTECHNOLOGIQUES**.



BE ORAPI c'est l'utilisation de micro-organismes dans la fabrication de produits et de solutions techniques, à la fois sans risque pour les surfaces et les utilisateurs tout en privilégiant des produits qui allient **performance, écologie et sécurité** :

- Chimie douce
- Produits polyvalents
- Biodégradabilité accrue des tensioactifs
- Limitation des substances dangereuses pour l'environnement et le milieu aquatique
- Produits hautement concentrés, s'utilisant à des dosages 4 à 8 fois inférieur à la chimie traditionnelle (réduction des déchets d'emballage)



**27 RUE AMPERE – DUCOS- TEL: 28.11.11
(entre la SFAC et Nouméa Pas Cher)**

Négbus

Demain,
on sera
gagnants sur
toute la ligne !



▶ ligne 1 :
1^{er} départ
2019 !



de confort
de régularité
de simplicité
de qualité de vie

Intéressé par une reprise d'activité ? La CCI vous offre ses conseils et son accompagnement personnalisé pour faciliter le lancement de votre projet.

Contactez le 24 40 74 / conseil@cci.nc

COMMERCE

↳ Société d'importation de marchandises diverses

- Potentiel de développement important
- Prix : 40 MF / 335 K€

↳ Importation et vente de spa pool

- Marque exclusive à forte notoriété
- Activité stable
- Possibilité d'acquies l'immobilier
- Prix : Nous consulter

↳ Vente d'articles de plein air, de sport et de camping

- Emplacement de premier ordre.
- Prix 25 MF / 209 K€

HÔTEL RESTAURANT

↳ Hôtel en province Nord (avec murs)

- Très belle affaire
- Clientèle fidélisée
- Activité touristique jointe
- Prix : Nous consulter

↳ Restaurant spécialisé

- Parts sociales et parts SCI
- Prix : 80 MF / 670 K€

SERVICES

↳ Société de location de véhicules

- Forte rentabilité
- Prix : Nous consulter

↳ Maintenance et vente de conteneurs frigorifiques

- Un salarié
- Forte rentabilité
- Prix : 28 MF / 234 K€

En partenariat avec Action Entreprises
www.action-entreprises.nc
 Contact : actionentreprises@lagoon.nc - Tél. : 24 14 41



NOUVELLE-CALÉDONIE

Salon des métiers d'art de Noël

↳ Du 10 au 19 décembre
 Des idées de cadeaux originales à trouver auprès des artisans locaux.
 Maison des artisans
www.boutiques-artisanales.com

MÉTROPOLE

Salon de la plongée sous-marine 2017

↳ Du 6 au 9 janvier 2017
 Salon international de la plongée sous-marine
 Paris Expo - Porte de Versailles
www.salon-de-la-plongee.com/fr



Bijorhca Paris 2017 / Who's next

↳ Du 20 au 23 janvier
 Salon international de la bijouterie fantaisie, des montres et des accessoires de mode. En France, c'est l'unique salon professionnel exclusivement dédié à ces thématiques. Et en parallèle, le salon Who's next est, quant à lui, le rdv incontournable des acteurs de la mode.
 Paris Expo - Porte de Versailles
www.bijorhca.com
www.whosnext-tradeshows.com/fr

Maison & objet 2017 / Meuble Paris 2017

↳ Du 20 au 24 janvier
 Salon international de la décoration, du cadeau et des arts de la table. Chaque année ce salon accueille de nouveaux créateurs de talent. En parallèle, le salon Meuble Paris présente une offre

internationale sélective du meuble contemporain, classique ou meuble de charme, structurée autour des nouveaux modes de vie.
 Paris Nord Villepinte
www.maison-objet.com/fr
www.maison-objet.com/fr/paris/pages/meuble-paris

Le salon du bien-être 2017

↳ Du 26 au 30 janvier
 Salon du bien-être, de la médecine douce et de la thalasso.
 Paris Expo - Porte de Versailles
www.salon-medecinedouce.com

AUSTRALIE

Reed gift fairs Sydney 2017

↳ Du 4 au 7 février 2017 à Melbourne
 ↳ Du 18 au 22 février 2017 à Sydney
 Reed gift fairs sont des salons professionnels australiens consacrés au marché mondial du cadeau, aux accessoires de la maison, aux accessoires de mode, aux accessoires de cuisine, à la bijouterie.
 Melbourne exhibition & convention center
 Sydney convention & exhibition center (Darling harbour)
www.reedgiftfairs.com.au

HONG KONG

Hong Kong fashion week 2017

↳ Du 6 au 19 janvier
 Semaine de la mode à Hong Kong dans le cadre de la fashion week, la fashion gallery (haute-couture et marques), la fashion designers showcase : collections de designers et de créateurs talentueux...
 Hong Kong convention & exhibition center
www.hktdc.com/fair



Les dates des salons sont mentionnées sous réserve.

N'hésitez pas à contacter les organisateurs ou à consulter les sites Internet pour obtenir tous les renseignements pratiques.

APPRENDRE À DIRE NON

Besoin de trouver des investisseurs ? **Management** vous propose de vous inspirer d'expériences réussies et vous donne 5 conseils pour mettre toutes les chances de votre côté. Le dossier du mois de novembre est consacré à un mot de trois lettres que certains d'entre nous ont du mal à dire mais qui donne du poids à nos paroles. Il nous autorise à déplaire et à suivre nos envies. Il est la clé du leadership et de l'affirmation de soi... Osez dire NON ! Vous saurez tout sur : l'art d'exprimer son désaccord, comment rester zen pour recadrer votre boss ou une équipe, réagir quand vous vous prenez « une porte dans le nez », comment vous imposer pour faire avancer vos collaborateurs. Intéressant, non ?

En consultation au Centre d'information économique de la CCI et disponible chez les dépositaires de presse – 1 500 F



Le traitement des déchets



Dans son dernier numéro, **VKP Infos** traite de la gestion des déchets en province Nord. L'usine de Vavouto, l'augmentation de la population sur VKP, le déploiement des nouvelles activités industrielles et commerciales dans la région ont comme point en commun de produire des déchets en masse. Un des aléas du développement économique en cours. L'assemblée de la province Nord a adopté en décembre 2012 un schéma provincial de gestion des déchets qui quatre ans plus tard ne progresse que lentement. Un dossier qui milite clairement pour sa priorisation. À lire également toute l'actualité de la zone VKP.

Magazine distribué gratuitement en province Nord et disponible dans de nombreux points de dépôt en province Sud, dont le centre d'information économique de la CCI

L'AUTONOMIE DES PRESTATIONS SOCIALES

Le dossier de la **Revue juridique politique et économique de Nouvelle-Calédonie n°28** est consacré à la soutenabilité des finances sociales de la Nouvelle-Calédonie. Alors que le numéro précédent démontrait que l'autonomie financière du territoire n'était pas viable avec l'économie du nickel, ce numéro démontre à nouveau toute l'inanité d'une soutenabilité d'un financement des prestations sociales en dehors d'une économie forte. L'ensemble des dépenses de la protection sociale est équivalent au budget de la Nouvelle-Calédonie... Le moindre fléchissement économique et le modèle calédonien vacille. Une revue riche de nombreuses signatures qui augure pour les lecteurs « une très bonne réflexion économique sur la situation calédonienne ».

Disponible chez les dépositaires de presse – 1 700 F (248 pages)



États-Unis et Canada en ligne de mire



Les États-Unis font la taille d'un continent. Avec plus de 330 millions de personnes, on peut parler de multiples marchés géographiques avec de nombreuses distinctions culturelles. Une pluralité perceptible également d'un point de vue légal où, aux règles fédérales, s'ajoutent les règles de chacun des 50 États fédérés. Les PME qui essaient de pénétrer le marché américain dans son intégralité se trouvent face à un énorme défi. **Le Moci** n° 2015 vous donne des conseils sur ce qu'il faut savoir pour exporter et s'implanter aux États-Unis. Également à lire un dossier sur le Canada de Justin Trudeau qui s'est engagé à investir plus de 83 milliards d'euros dans les infrastructures. Une opportunité à saisir!

En consultation au Centre d'information économique de la CCI

LE COIN DU LIVRE

2038, les futurs du monde

La terre est-elle surpeuplée ? L'Afrique peut-elle décoller ? Les robots travailleront-ils à notre place ? Faut-il avoir peur des Chinois ? La mondialisation est-elle irréversible ? À chaque nouvel événement international, à chaque découverte scientifique ou plus simplement, à chaque jour qui passe, l'avenir inspire de nouvelles questions... Où auront lieu les prochaines guerres ? Pourra-t-on nourrir 12 milliards d'êtres humains ? À quoi servira l'école en 2050 ? Est-ce que l'intelligence artificielle pourrait permettre aux robots de prendre le pouvoir sur les hommes ? Si des réponses existent, personne ne peut encore les formuler. Car l'avenir n'est pas écrit et il nous revient d'explorer les futurs possibles pour non pas prédire mais décider l'avenir. C'est ce que propose le nouvel ouvrage de prospective de Virginie Raisson.

Pour y parvenir, ni boule de cristal ni marc de café. À la place, un livre qui scanne nos habitudes, nos besoins et nos aspirations ; qui les projette dans le futur sur la base des connaissances actuelles ; puis qui les repense grâce à l'analyse et l'expérience. En s'appuyant sur des illustrations totalement inédites et sur les recherches menées par l'équipe du Lépac – là où l'on prépare aussi « *Le Dessous des Cartes* » –, ce nouvel atlas propose donc de repérer tout ce qui structure le devenir de nos sociétés et qui engage le mode de vie futur des jeunes générations : vieillissement, classes moyennes, croissance, mobilités, ressources, réseaux, énergie, éducation, technologies, progrès, religion...



De Virginie Raisson, éditions Robert Laffont, 2016.



SWIRE SHIPPING

Un Pavillon, de Multiples Solutions



TRANSITAIRES, IMPORTATEURS, EXPORTATEURS, L'ARMEMENT SWIRE SHIPPING EST LÀ POUR VOUS AIDER.



- Sur le Territoire depuis bientôt 100 ans.
- Plus de 180 escales en Nouvelle-Calédonie chaque année.
- Des escales directes en provenance d'Asie, d'Australie et de Nouvelle-Zélande.
- Le reste du monde desservi en transbordement en partenariat avec les plus importantes compagnies.
- La possibilité de transporter des conteneurs, mais aussi du roulant, du conventionnel et même du vrac.
- Une équipe à votre service pour optimiser vos transports maritimes.
- Un nouveau service en sortie d'Australie avec deux navires par mois au départ de Melbourne, Sydney et Brisbane.
- Un nouveau service depuis la Chine, le Japon et la Corée, portant à 5 le nombre d'escales mensuelles en sortie d'Asie.

Pour toutes vos demandes, planning, tarifications, visitez notre site internet ou appelez nous au:

Swire Shipping Agencies

Tel: + 687 23 29 20

Email: ssa@swire.nc



CHINA NAVIGATION

www.swireshipping.com



LA CARTE

**LE RÉSEAU
NÉOCARTE-NC**



QUI ÇA ?

**LA CARTE ...
ET SON RÉSEAU !**

LA VOILÀ !!

WOUAHH !!

GÉNIAL !!

ENFIN !!

SUPER !



Tel: 26 56 00  **Rejoignez-nous**
www.cheques-services-caledoniens.nc

